VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JANVIER 1937 — NUMERO 33

LA LIBERTÉ

Adressez t… ance à
"LA …
ABONNE… S:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE FRÈRE ANDRÉ, DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH, MEURT A 92 ANS

L'humble frère convers, initiateur de l'oeuvre et du fameux sanctuaire du Mont Royal, était universellement connu.

MONTREAL — Le Frère André n'est plus. Transporté le soir du jour de l'An à l'hôpital de Saint-Laurent, des RR. SS. de L'Espérance, à la suite d'une indigestion aiguë, le vénérable malade s'est éteint mercredi matin aux petites heures, après avoir énormément souffert, une attaque de paralysie l'ayant foudroyé et privé de la vue. Le défunt était dans sa 92e année et était entrée dans la Congrégation de Sainte-Croix il y a 67 ans.

Thaumaturge

C'est autour de ce petit homme, le "Thaumaturge du Mont-Royal" comme on l'appelait, que des milliers de pèlerins se sont réunis, en toute saison, pour lui demander son intervention, ses prières, soit pour une guérison, soit pour une conversion. Toujours, humblement, le vénérable Frère André avait une parole de consolation, un mot d'encouragement. Il déclinait toujours le pouvoir qu'on lui attribuait. Il avait mis en saint Joseph toute sa confiance et lui avait demandé de ne pas mourir avant d'avoir vu la construction complète de la Basilique. La Providence ne l'a pas permis. Mais il aura vu au moins les murs s'élancer dans le ciel, sur les flancs du Mont-Royal.

Suivant pour ainsi dire son désir, les religieux de Sainte-Croix, ses frères en religion, ont décidé que son corps reposera dans un mausolée qui sera érigé quelque part sur le terrain de la Basilique. Les plans ont été préparés par Dom Bellot et les travaux commenceront prochainement.

Sa simplicité

Le Vénérable Frère André ne connaissait que des amis. Partout il était reçu à bras ouverts et nombre de ses intimes savent la simplicité de cet homme qui savait attirer les foules. Quand on parlait de l'Oratoire et des grandes manifestations à saint Joseph, on pensait nécessairement au Frère André qui, dans l'humble chapelle d'abord, puis dans un bureau plus vaste donnait audience. Dans les grands concours de peuple les plus humbles avaient la préférence.

Ses dernières paroles, quand la pararlysie le gagna pour de bon, furent: "L'oratoire . . . les grâces que l'on peut obtenir . . . le bien qui se fait". Il ne parla plus et l'agonie fut longue.

Notes biographiques

Avant d'entrer dans la communauté des frères de Sainte-Croix, le frère André s'appelait Alfred Bessette. Il naquit en 1945 dans le village de Saint-Grégoire d'Iberville. Né de parents pauvres, dès son bas âge, il souffrit de dyspepsie, ce qui l'empêcha d'aller à l'école et plus tard de s'adonner au travail manuel.

Un prêtre lui avait donné un aperçu d'instruction religieuse. Dès son adolescence, Alfred Bessette donna les marques d'une grande dévotion. Il frappa en vain à la porte de plusieurs communautés religieuses qui ne pouvaient l'accepter à cause de son ignorance de la lecture et de l'écriture, de même qu'à cause de sa faiblesse physique. Finalement, on l'admit dans la Congrégation de Sainte-Croix. Pour gagner sa vie, Alfred Bessette avait dû apprendre le métier de barbier. Il avait aussi été portier.

Au Collège Saint-Laurent, il remplit avec une grande humilité les différentes tâches qu'on lui assigna jusqu'à ce que sa grande piété commença à attirer l'attention de ses supérieurs. Des pèlerins se prétendirent guéris par ses prières et bientôt sa réputation s'étendit au loin. Les visiteurs devinrent si nombreux au collège que les autorités se trouvèrent bientôt quelque peu embarrassées. Finalement, elles lui permirent d'ériger tout près de l'institution un petit sanctuaire dédié à saint Joseph.

L'oeuvre de l'Oratoire

La confrérie de saint Joseph, de l'Oratoire, fondée en 1909, compte 35,000 membres. Les Annales de l'Oratoire, lancées en 1912, tirent à 135,000 exemplaires chaque mois.

Il arrive à l'Oratoire, des cinq parties du monde, une moyenne de 600 lettres par jour; 200,000 par année. Il faut 16 secrétaires pour la correspondance de l'Oratoire, qui est encore largement celle du Frère André.

Des journaux et des périodiques de toutes les langues et d'une multitude de localités racontent la merveilleuse histoire de l'Oratoire et font écho aux événements qui s'y déroulent.

Enfin, l'Oratoire reçoit annuellement, depuis nombre d'années, plus de trois millions de pèlerins.

Funérailles

En dépit de la température la plus inclémente, des milliers et des milliers de personnes se sont rendues à l'Oratoire Saint-Joseph pour voir le Frère André et prier sur son cercueil.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale de Montréal. A cause de l'état extrêmement glissant des rues, le cortège a dû défiler très lentement de l'Oratoire à la basilique-cathédrale. Une fine pluie tombait depuis des heures sur la ville de Montréal et patinait rues et trottoirs.

Leurs Excellences Nosseigneurs Gauthier et Deschamps assistèrent au service. Mgr Chartier, vicaire général, officiait.

La foule était très considérable. Aux premiers rangs, on remarquait le premier ministre de la province, M. Duplessis; le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault; le secrétaire d'Etat, M. Fernand Rinfret; des parents et des religieux de Sainte-Croix.

Le corps a été ramené à l'Oratoire Saint-Joseph où ont eu lieu un nouveau service et l'inhumation, mardi.

Thaumaturge décédé

LE FRERE ANDRE, de la congrégation des Clercs de Sainte-Croix, initiateur de l'oeuvre de l'Oratoire du Mont-Royal, qui vient de mourir à 92 ans.

M. Hepburn ira au couronnement

TORONTO — M. Mitchell Hepburn représentera la province d'Ontario au couronnement du roi George VI. Lui, Mme Hepburn et leurs deux enfants doivent s'embarquer pour l'Angleterre en avril et rentrer au pays en juin.

LE PAVILLON CANADIEN DE PARIS SERA L'OEUVRE D'UN DES NÔTRES

M. J.-Emile Brunet, auteur de plusieurs monuments, évince tous ses concurrents avec un projet bien canadien.

OTTAWA — Le pavillon canadien à l'Exposition des Arts et Techniques à Paris, qui doit s'ouvrir en mai prochain, sera l'oeuvre d'un Canadien français, M. J.-Emile Brunet.

Notre compatriote évince tous les concurrents. Bien plus, le gouvernement canadien, après avoir pris connaissance de sa maquette, a fait câbler à Paris pour faire cesser les travaux déjà commencés sur le terrain de l'exposition, d'après les plans d'un architecte anglais de Londres, et il a délégué dans la capitale française le sous-ministre des travaux publics, M. Vosgrove, pour faire exécuter les ordres de M. Brunet.

L'auteur du monument aux morts de Longueuil, du sir Wilfrid Laurier du parlement d'Ottawa, du fronton du Musée provincial, de la stèle d'Armand Lavergne à Arthabaskaville et de nombreux autres monuments, a proposé, en effet, au premier ministre du Canada, M. King, et à ses collègues un projet de pavillon typiquement canadien, quand on le compare à ceux des autres artistes.

Typiquement canadien

Le pavillon Brunet se compose d'abord d'une sorte de colonne massive de 60 pieds de hauteur, faisant angle central. Cette colonne donne l'idée d'élévateurs à grain juxtaposés. Au sommet comme sur les portes, on distingue d'énormes épis de blé en relief. Au pied, en avant, on aperçoit un gros bison. Deux vastes panneaux rejoignant la colonne massive évoqueront: l'un les découvreurs et explorateurs, l'autre les agriculteurs de l'Ouest canadien. Au-dessous de chacun de ces grands panneaux, il y aura trois petit panneaux, il y aura trois petits rûdes traits les pêcheries, la fabrication du sucre d'érable, la moisson, la tonte des brebis et le filage de la laine, la traite des pelleteries et — chose plus moderne — l'industrie du papier.

En somme, le pavillon canadien, avant même d'y entrer, fournira un symbole aussi complet que possible du Canada, de la vie canadienne passée et présente. Derrière cette magnifique façade, il y aura des salles d'exposition et un personnel pour répondre aux questions des visiteurs.

LA FRANCE NE PEUT TOLÉRER LES ALLEMANDS AU MAROC ESPAGNOL

Elle adresse un double avertissement à ce sujet au généralissime Franco — On construit des baraquements pour les troupes allemandes.

Hitler fait une promesse

BERLIN — Lundi, le chancelier Hitler a promis à la France de respecter le statut actuel du Maroc espagnol. Il a déclaré à l'ambassadeur André François-Ponset que l'Allemagne n'a pas même l'intention de discuter l'intégrité des possessions espagnoles.

L'ambassadeur français, à son tour, a assuré Hitler que la France, de son côté, est fermement déterminée à respecter l'intégrité territoriale de l'Espagne et du Maroc espagnol, tel que stipulé par les accords existants.

PARIS — La France a fait observer au généralissime Franco que la présence de troupes allemandes au Maroc espagnol constitue une infraction au traité que Paris et Madrid ont conclu en 1912. Elle lui a adressé un avertissement au sujet de la construction, dans la région africaine en question, de baraquements destinés à des troupes allemandes. De plus, son consul à Tetouan a signalé la construction de fortifications à Ceuta, qui est en face de Gibraltar. On apprend de sources britanniques que la Grande-Bretagne et la France se tiennent en communication au sujet de la situation marocaine et sont tout à fait d'accord.

Gouvernement de fait

Il y a lieu de souligner que la France a traité la junte Franco en gouvernement de fait. On sait que l'Allemagne et l'Italie, elles, reconnaissent dans la junte un gouvernement de droit.

Le ministre des affaires étrangères a fait la déclaration suivante: Il est confirmé que le gouvernement français, ayant appris que l'on construit des baraquements pour des troupes allemandes au Maroc espagnol, a signalé à l'attention du gouvernement de fait établi à Burgos les articles du traité franco-espagnol de 1912 interdisant aux deux puissances de laisser entrer des troupes étrangères sur le territoire en question.

10,000 soldats français au Maroc

La France a aussi fait des représentations par l'entremise de son consul à Tétouan au colonel Beigbeder, ancien attaché militaire d'Espagne à Berlin et aujourd'hui chef des troupes fascistes au Maroc. Tandis que la flotte française de l'Atlantique évoluait en Méditerranée, prête à toute éventualité, ce consul a informé les insurgés que la France ne pouvait tolérer la présence des Allemands au Maroc espagnol et qu'elle était "prête à tout" pour sauvegarder ses possessions marocaines, dit la Presse Associée.

Au Quai d'Orsay, on dit qu'il y a 100,390 soldats métropolitains et indigènes au Maroc français.

L'ALBERTA NE DÉSIRE PAS DE CRISE AU PAYS

Le premier ministre Aberhart déclare qu'il n'a pas l'intention d'introduire une nouvelle monnaie.

EDMONTON — Le comité chargé de rédiger un programme de crédit social pour l'Alberta a terminé son travail et il a soumis un rapport au premier ministre Aberhart. Le premier ministre et le conseiller technique du comité, M. Hargraves, ont fait chacun une déclaration touchant la nouvelle que l'Alberta allait émettre du papier-monnaie et indiquant que le gouvernement provincial ne veut pas être responsable d'une crise constitutionnelle.

M. Aberhart a déclaré, pour sa part, qu'il n'avait pas l'intention de "créer un nouveau système monétaire de nature à venir en conflit avec la devise actuelle du Canada." Le premier ministre a ajouté que le Crédit social n'avait d'autre but que d'activer la distribution de la production. Il a nié toute tentative en vue d'une circulation forcée de l'argent.

Contraire à la loi des banques

"De plus, continua M. Aberhart, je veux attirer l'attention du public sur le fait que l'introduction d'une nouvelle monnaie par la province serait manifestement contraire à la loi des banques. Nous n'avons pas l'intention de créer une monnaie qui entrerait en conflit avec notre devise actuelle."

L'hon. W.-W. Cross, ministre de la santé et président du comité chargé de rédiger le programme de crédit social, a aussi fait une déclaration: "Le rapport du comite n'est pas encore terminé. Nous espérons pouvoir le terminer à temps pour le soumettre au premier ministre dans le plus bref délai possible."

VICTORIA A UN NOUVEL ÉVÊQUE

C'est M. l'abbé John-C. Cody, curé de la paroisse de l'Assomption d'Eastview, Ontario.

OTTAWA — M. l'abbé John-C Cody, curé de la paroisse de l'Assomption d'Eastview, est nommé évêque de Victoria, en Colombie-Britannique. Mgr Cody succède à Mgr Jean-Hugh MacDonald, récemment nommé évêque coadjuteur d'Edmonton. Il devient le 11ème évêque du diocèse de Victoria, érigé en 1846, et l'un des deux diocèces de la province ecclésiastique de Vancouver.

Né à Ottawa le 16 décembre 1899, Mgr Cody comptera au nombre des jeunes évêques du Canada.

Après avoir fait ses études aux écoles séparées locales, il étudia pendant six ans au Collège Apostolique Saint-Alexandre de la Gatineau, à Ironside, sous la direction des RR. PP. du Saint-Esprit. C'est là qu'il se perfectionna dans l'étude de la langue française qu'il parle aujourd'hui comme sa langue maternelle avec beaucoup de facilité. Il étudia au Grand Séminaire de Montréal sous la direction des Sulpiciens et vint compléter ses études théologiques au Séminaire d'Ottawa, sous la direction des RR. PP. Oblats.

Il n'avait que 23 ans lorsqu'il fut ordonné, en 1923, par Mgr Emard.

L'abbé Cody fut vicaire à la paroisse Saint-Patrice d'Ottawa jusqu'en 1923, date à laquelle il devint curé de Darlington. En 1934, il fut près d'un an curé à Cantley et à la fin de 1934 il était nommé à la cure de la paroisse de l'Assomption d'Eastview. Il a collaboré à diverses revues et a été pendant neuf ans chapelain de l'Ecole Normale d'Ottawa.

Proposeur et secondeur de l'adresse aux Communes

OTTAWA — Me Norman McLarty, de Windsor, Ont., député d'Essex-Ouest, proposera l'adresse en réponse au discours du trône. M. McLarty fut élu pour la première fois à la Chambre des Communes lors des élections générales du 14 octobre 1935. Le Dr J.-C. Veniot élu sans opposition député de Lancaster, N.-B., comme successeur de feu son père, M. P.-J. Veniot, ex-ministre des Postes, secondera l'adresse. Le Dr Veniot devint député le 24 août dernier et il est l'un des quatre qui siégeront pour la première fois au Parlement.

25 ans président

M. J.-A. MARION, depuis 32 ans membre de la Commission scolaire de Saint-Boniface, qui vient d'en être réélu président pour le 25e fois.

LE MARIAGE DE JULIANA MAL VU EN ALLEMAGNE

La presse nazie reproche au prince consort d'avoir renié sa nationalité allemande.

LA HAYE, Hollande — La princesse Juliana de Hollande, future reine, a épousé, jeudi, le prince allemand Bernhard Zur Lippe-Biesterfeld. La cérémonie a eu lieu dans la grande église de La Haye.

L'événement a été quelque peu assombri par les attaques de la presse nazie d'Allemagne contre le prince. La reine Wilhelmine a adressé une protestation officielle au chancelier Hitler. Elle déclare que le peuple hollandais considère les attaques de la presse nazie comme ayant "une grande importance parce qu'elles impliquent le futur consort de la princesse qui sera reine de Hollande."

Quelques journaux allemands ont accusé le prince d'avoir renié la patrie de ses pères parce qu'il n'a pas voulu que l'on permette aux Allemands résidant en Hollande (parmi lesquels l'ex-Kaiser Guillaume II) de déployer la croix gammée, symbole du régime nazi, pour la célébration de son mariage.

Le Prince Bernhard zur Lippe-Biesterfeld a fait une visite de politesse au chancelier Hitler avant de quitter l'Allemagne, mais il n'a jamais été reconnu comme un ardent nazi.

Citoyen hollandais

La reine Wilhelmine avait elle-même épousé un prince allemand, le Duc Henry de Mecklenberg-Schwerin. Les Hollandais, qui n'ont jamais aimé les Allemands, exigerent que le Duc Henry fut naturalisé Hollandais et s'engageât à combattre l'Allemagne en cas de guerre. Mais Wilhelmine obtint pour son mari, très fier de sa citoyenneté germaine, le droit de redevenir Allemand si elle mourait ou se séparait de lui.

Cette fois, le Prince Bernhard est obligé de devenir citoyen hollandais. Il a consenti tout de suite. Il ne portera pas le titre historique de "Prince d'Orange" mais de "Prince des Pays-Bas."

L'Allemagne prend comme prétexte l'incident de la croix gammée pour attaquer le futur consort de la Princesse Juliana, mais les attaques, qui font scandale à La Haye, pourraient bien avoir des motifs plus graves. Les Hollandais n'ont jamais cessé de soupçonner l'Allemagne de vouloir avaler un jour ses voisins des Pays-Bas.

La Hollande veut que son prince consort soit bien hollandais et elle le traite avec beaucoup d'égard. Le Parlement a augmenté de 200,000 à 400,000 florins ($217,000) le traitement de la Princesse Juliana et a accordé 200,000 florins par an au Prince Bernhard.

C'est en Hollande, à Doorn, qu'habite l'ex-empereur d'Allemagne, Guillaume de Hohenzollern.

On retrouve le cadavre du jeune Mattson

TACONA, Wash. — On a retrouvé dans un champ, sous la neige, à 50 milles de la maison paternelle, le cadavre du jeune garçon de 10 ans Charles Mattson, enlevé il y a plus de quinze jours. Le corps était nu, la tête écrasée et les dents broyées. Le père avait réussi à réunir la somme de $28,000 réclamée par le ravisseur et était prêt à la verser s'il avait eu la preuve que son fils était vivant.

UNE AMÉLIORATION CONSTANTE DANS L'ÉTAT DE S. S. PIE XI

Le Souverain Pontife se propose d'adresser un nouveau message au monde à l'occasion du Congrès Eucharistique de Manille.

Nouvelle attaque

CITE DU VATICAN — Le Pape a souffert une nouvelle attaque d'extrême douleur dans ses jambes et de respiration difficile, mardi matin. Il a passé une nuit agitée et son entourage était gravement inquiet.

CITE DU VATICAN — Le Pape Pie XI, qui se sent beaucoup mieux à la suite du repos qu'il a pu goûter pendant les dernières nuits, se propose d'adresser un nouveau message au monde le 7 février prochain à l'occasion de la clôture du Congrès eucharistique de Manille. Il profiterait de cette circonstance pour inviter tous les peuples à unir leurs efforts afin d'assurer au monde les bienfaits d'une paix chrétienne.

Les médecins qui veillent au chevet du pape ont quelque peu relâché la surveillance de tous les instants dont ils l'entouraient. Le médecin du pape, M. le Dr Aminta Milani, qui avait passé toutes les nuits au chevet de l'illustre malade depuis quelque temps, considère que l'amélioration est suffisante pour lui permettre de se décharger d'une partie de ses responsabilités sur ses collaborateurs. Les médecins attribuent cette amélioration de l'état du malade au fait qu'ils se sont appliqués depuis quelques temps à soulager la douleur plutôt qu'à tenter la guérison complète.

Chaise roulante

Le Pape Pie XI a fait l'examen d'une chaise roulante que l'on a construite spécialement pour lui et qui lui permettrait de s'asseoir tout en maintenant les jambes paralysées dans une complète immobilité. Le Saint-Père compte que cette chaise lui permettra bientôt de reprendre ses occupations ordinaires; il attend avec impatience le moment où son médecin, le Dr Aminta Milani, l'autorisera à se remettre au travail.

Remarquable résistance

L'"Oservatore Romano" dit que le Souverain Pontife a fait preuve, durant sa maladie, tout à la fois d'une activité et d'une résistance remarquables. Ce sont d'ailleurs, ajoute-t-il, deux des qualités caractéristiques du pape Pie XI. Il fait aussi observer que l'état général du Saint-Père s'améliore progressivement.

Après avoir comparé le zèle du Saint-Père à celui de saint Martin, l'"Osservatore Romano" conclut: "Pie XI ne veut pas négliger ses devoirs pastoraux. Il a en effet déclaré: "Je ne regrette pas mes souffrances, mais je regrette d'avoir dû négliger mon travail." Cette déclaration suffit pour bien faire connaître Sa Sainteté Pie XI."

NE BOUDONS PAS LE PROGRÈS ET SOYONS DES CONQUÉRANTS

C'est le conseil que donne à son clergé le cardinal Verdier — Il faut lutter contre le communisme avec amour et charité.

PARIS — "Sans nous attarder à ce qui doit disparaître, acceptons les progrès du monde et soyons des conquérants."

Telles furent les premières paroles du cardinal Verdier, archevêque de Paris, devant le clergé du diocèse, venu lui présenter ses voeux de bonne année, sous la conduite du cardinal Baudrillart, des évêques auxiliaires et des archidiacres.

"L'expérience en cours depuis six mois chez nous, poursuivit le prélat, apportera la réponse momentanée ou durable aux questions qu'elle soulève: La paix régnera-t-elle entre les nations, entre les classes? La vision qu'offre Paris, préparant dans le calme l'Exposition de 1937, n'est-elle pas un élément de confiance? Le chrétien qui met sa foi en Dieu n'a-t-il pas des motifs plus grands encore de confiance? et ne peut-il répéter avec Pie XI: "Je suis fier de vivre à cette époque que l'on proclame unique et dont nous sommes les acteurs?

Transformation sociale

Il faut savoir accepter les perspectives de sacrifices qui se présentent. La possession des biens de ce monde subira des changements. La transformation sociale qui s'opère sous nos yeux ne s'arrêtera pas et nous ne reviendrons pas en arrière. Il sera donc nécessaire de s'organiser en conséquence et d'adapter sur de nouvelles bases les oeuvres et la vie du clergé. Nous n'avons pas à bouder l'avenir. Il faut lutter contre le communisme, oui, mais d'une façon pratique et positive, par la propagande de toute la doctrine de l'Eglise s'opposant à l'erreur sur tous les terrains sans blesser et sans injurier. Il faut faire connaitre la pensée de l'Eglise, la pensée catholique avec clarté, mais toujours avec charité et amour."

Ces déclarations, répandues dans la soirée, suscitèrent le plus vif enthousiasme dans les milieux syndicalistes chrétiens et catholiques avancés où on les interprète comme un refus brutal du cardinal de Paris aux invitations de certains partis et certains journaux qui cherchent à embrigader l'Eglise dans des formations politiques hostiles au rassemblement de front-populaire.

PLUS DE CENT NAVIRES ANGLAIS GROUPÉS DANS LA MÉDITERRANÉE

La "Home Fleet" a reçu ordre de se diriger vers les eaux méditerranéennes où elle se joindra aux autres escadres anglaises.

LONDRES — La flotte anglaise que l'on nomme la "home fleet" a reçu ordre de se diriger vers la Méditerranée où elle rencontrera la flotte anglaise méditerranéenne. Ces flottes manoeuvreront ensemble. L'Angleterre aura ainsi 105 navires de guerre prêts à intervenir, si les circonstances l'exigent, dans les eaux espagnoles.

On a expliqué qu'il s'agissait d'une affaire de routine, mais on sait l'anxiété croissante qui règne en Angleterre en regard de la situation en Espagne. Les officiels ont déclaré qu'il s'agissait d'une "démonstration opportune." On affichera ainsi la force navale britannique devant les yeux de l'Allemagne et de l'Italie.

Le 18 janvier prochain, 47 navires de la "home fleet" iront rejoindre les 58 navires anglais de la flotte méditerranéenne qui croisent actuellement sur la Méditerranée.

Au nombre des navires de la "home fleet" qui partiront ainsi, il y aura cinq navires de guerre, dont le "Nelson" et le "Rodney" avec leurs canons de 16 pouces de diamètre; quatre croiseurs, 28 destroyers, cinq sous-marins, etc. Et l'Angleterre a déjà sur la Méditerranée 36 destroyers, trois navires de guerre, neuf croiseurs, neuf sous-marins, etc.

Un certain nombre de navires se rendront directement à Gibraltar et à Malte, et les autres croiseront sur la Méditerranée. Les manoeuvres commenceront le 28 février. Le 6 mars les deux flottes anglaises se réuniront à Gibraltar.

On a rapporté que ces manoeuvres n'avaient pas eu lieu l'an dernier à cause de la situation tendue en Ethiopie.

L'Angleterre interdit le volontariat pour l'Espagne

LONDRES — L'Angleterre a interdit l'enrôlement de volontaires pour l'Espagne. La mesure qui vient d'être prise prévoit deux ans de prison pour toute personne qui contracte un engagement, ou pousse d'autres à s'enrôler, on quitte le pays avec l'intention de s'enrôler.

VIENNE — L'ex-roi Edouard VIII d'Angleterre a déjeuné vendredi à l'hôtel Impérial avec l'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne et quelques amis. Il était venu d'Enzesfeld en auto pour rencontrer l'ancien monarque espagnol.

ÉCHOS D'EUROPE

Un ultimatum de la Belgique au gouvernement de Madrid

BRUXELLES — La Belgique a remis un ultimatum catégorique au gouvernement socialiste de l'Espagne vendredi, lui donnant 48 heures pour remettre avec les honneurs militaires le corps du baron Jacques de Borchgrave (secrétaire de l'ambassade de Madrid qui aurait été tué par les loyalistes), présenter des excuses et payer une indemnité de $35,000.

Si l'Espagne n'écoute pas cette demande, la Belgique rompra ses relations diplomatiques avec elle et soumettra probablement la cause au tribunal international de La Haye.

La mort du baron de Borchgrave a soulevé la plus grande indignation ici, car il était très populaire.

Le droit de vote aux Algériens

PARIS — Dès la rentrée parlementaire, les deux Chambres discuteront le droit de vote accordé à 20,000 Algériens par un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre par le gouvernement. Ce projet est connu sous le nom de projet Violette, ministre d'Etat. C'est seulement la réalisation d'une promesse faite par le gouvernement français le lendemain des élections à la population du nord de l'Afrique. N'était-ce pas aussi une mesure simple et élémentaire de justice internationale?

Nouvel exécuteur des hautes oeuvres en France

PARIS— Le nouvel exécuteur des hautes oeuvres en France sera André Obrecht, mécanicien de métier et musicien par goût.

Son oncle, Anatole Deibler, vient de le désigner comme son successeur après avoir exercé lui-même ce rebutant mais lucratif métier pendant près d'un demi-siècle.

A la mémoire des 4,600 prêtres et religieux français morts pour la France

PARIS— Pendant la grande guerre, 4,600 membres du clergé français, séculier et régulier, sont morts pour le pays.

Officiers ou soldats, aumôniers ou brancardiers, comme tous leurs amis du front, ils ont fait leur devoir.

Le souvenir de leur sacrifice et de leur héroïsme doit passer à la postérité.

Il faut qu'un monument magnifique soit élevé à leur mémoire.

Un Comité d'honneur s'est constitué en juillet 1935 sous le haut patronage de M. Albert Lebrun, président de la République; les présidents du Sénat et du Conseil, des ministres de la Guerre, de la Chambre des députés, le président de la Marine, de l'Air, des Colonies, des Pensions, les cardinaux et maréchaux de France, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les archevêques et évêques de France et des colonies, le préfet de la Seine, le préfet de police, le président du Conseil général de la Seine, les généraux et amiraux grand-croix de la Légion d'honneur, les associations d'anciens combattants, pour élever le monument sur la colline sacrée de Montmartre, près de la grande basilique cathédrale.

La grippe en Angleterre

LONDRES — La grippe bénigne qui atteint les Britanniques va s'étendre encore avant de se mettre à décliner, selon le ministère de la santé. Celui-ci ajoute qu'il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer. Il y a très peu de décès.

Aujourd'hui un Londonien sur dix est malade; 40 pour 100 des enfants sont absents des écoles; 1,400 membres de la police métropolitaine sont alités. Les hôpitaux privés refusent des malades. Dans les autres hôpitaux, on travaille jour et nuit.

S. S. Pie XI et l'Académie Pontificale

CITE DU VATICAN — Les projets d'inauguration de la nouvelle Académie Pontificale ont retenu l'attention de Sa Sainteté Pie XI, malgré la douleur que le Pape ressent dans ses jambes paralysées.

Dans les milieux du Vatican, on affirme que le Saint-Père espère envoyer un message personnel, de son lit de malade, au moment où l'Académie tiendra sa première séance, le 6 février.

Le "sou" français va-t-il disparaître?

PARIS — Le "sou", va-t-il être condamné à mort? Depuis la dévaluation, les spécialistes calculent que le prix de revient d'une pièce de cinq centimes est supérieur à sa valeur véritable. Un sou revient à sept centimes et deux sous à onze centimes. On se demande dans ces conditions s'il ne conviendrait pas de modifier la composition des pièces de bronze. Le moyen de rabaisser le prix de revient du sou serait de remplacer au moins partiellement, le nickel par du zinc. Le même problème fut résolu de cette façon en Belgique. On se demande également si ce ne serait pas judicieux de supprimer les pièces d'un sou. Le décime deviendrait la plus petite unité monétaire. Pratiquement, plus rien ne coûte un sou, en France, et cependant le rapporteur du budget des monnaies, M. Bardoum, se prononce contre sa suppression, car "il serait fort à redouter qu'elle entraînât un renchérissement du prix de la vie, tous les prix ayant tendance à se relever au décime supérieur." Ainsi le petit sou n'est pas mort encore.

Hitler reçoit l'appui des évêques allemands

BERLIN — Une lettre pastorale, lue dans toutes les églises catholiques du pays recommande aux catholiques allemands d'appuyer le reichfuhrer dans sa lutte contre le bolchévisme. Tous les évêques allemands ont signé la lettre. On y déplore que les catholiques fidèles à leur foi et à ses enseignements soient regardés en Allemagne plus ou moins comme des ennemis de l'Etat.

Archevêque de Besançon

MARSEILLE — Son Excellence Mgr Maurice Dubourg, évêque de Marseille, vient d'être nommé archevêque de Besançon. Ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, ordonné prêtre en 1909, Mgr Dubourg fut aumônier pendant la guerre. Blessé à Notre-Dame-de-Lorette en 1915, objet de six citations très élogieuses, il reçut la croix de guerre et la croix de la Légion d'honneur. Après la guerre, après avoir été directeur des oeuvres de l'archidiocèse de Besançon, il fut nommé évêque de Marseille en 1929.

En 1934, Mgr Dubourg a été promu officier de la Légion d'honneur.

Un cierge qui brûlera jour et nuit pour Jeanne d'Arc

PARIS — "Un cierge pour la France" brûlera sur la colline d'où partit Jeanne d'Arc pour sauver la France et son roi.

Le 6 janvier est le jour anniversaire de la naissance de la sainte nationale. Mgr Marmottin, évêque de Saint-Dié, a choisi ce jour pour allumer dans l'église nationale du Bois-Chenu, le cierge qui désormais brûlera jour et nuit comme la flamme sur la dalle sacrée du soldat inconnu. "C'est là, belle et pieuse idée, déclara l'éminent prélat français. Ne convient-il pas, en effet, dans les temps difficiles que nous traversons de tourner nos regards vers Jeanne, autrefois libératrice de la patrie?"

La béatification des Dominicains d'Arcueil

PARIS — Les catholiques français et notamment ceux du diocèse de Paris ont appris avec une vive joie que la cause de béatification des Dominicains d'Arcueil avait été soumise à la Congrégation des Rites.

Les Dominicains d'Arcueil sont des religieux installés aux portes de Paris qui furent massacrés pendant la Commune de Paris en 1871, sous prétexte qu'il échangeaient des signaux mystérieux avec l'armée versaillaise qui devait, au cours de "la Semaine sanglante", reprendre la capitale et exterminer les communards.

Mort de l'écrivain espagnol Unamuno

AVILA, Espagne— Miguel de Unamuno y Jugo, ancien recteur de l'Université de Salamanque, philosophe, poète et romancier, est mort soudainement à l'âge de 72 ans.

Ecrivain libéral espagnol, M. de Unamuno est l'auteur d'ouvrages tels que: **le Sentiment tragique de la vie, le Christ de Velasquez, la vie de Don Quichotte et Sancho.**

Cet été, peu après la déclaration de la guerre civile, le philosophe se rangea du côté des fascistes nationaux de Franco estimant qu'ils font "la lutte de la civilisation contre la barbarie." Après avoir décoché des flèches à la monarchie, il en décocha aussi à la république qu'il avait contribué à établir. Il exerçait une influence considérable sur les masses.

Quelques jours avant de mourir, l'écrivain espagnol dit au journal **Diario Noticias** que "la vue des Allemands en Espagne était assez pour le tuer."

Le jubilé littéraire de Charles Maurras

PARIS — Voici juste un demi-siècle, Charles Maurras publiait sa première page. Grande revue des intellectuels de droite, la **Revue Universelle** consacre un numéro spécial, 1er janvier 1937, à son jubilé littéraire qui coïncide avec le séjour de Charles Maurras à la prison de la Santé.

Le duc de Windsor se marierait en mai

PARIS — Le correspondant de l'"Intransigeant" à Vienne croit savoir que le duc de Windsor épousera Mme Wallis Simpson, en mai prochain, dans la petite église anglicane de Vienne, qui se trouve à proximité de la légation britannique.

La cérémonie serait privée et seuls quelques amis de l'ex-roi y assisteraient.

Après leur mariage, le duc et la duchesse de Windsor se rendraient à Dubrovnik, sur la côte yougoslave.

M. Bennett à Londres

LONDRES — L'ancien premier ministre du Canada, M. Bennett, est arrivé à Londres après un long voyage à travers les pays de l'Empire, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

M. Bennett a déclaré qu'il a fait un "glorieux voyage" et qu'il en a presque trop à raconter là-dessus. Il a ajouté qu'il a hâte de rentrer au Canada et qu'il ne demeurera à Londres que quelques jours.

65ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif atteint aujourd'hui le chiffre le plus élevé qu'il ait touché depuis 1931 — Accroissement des prêts courants et escomptes — Importante augmentation des dépôts courants et des dépôts d'épargne.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le vendredi 8 janvier, la 62e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1936, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, accuse une situation saine et solide.

Les bénéfices de l'exercice ressortent à $962,246, en regard de $915,790 en 1935. Toutefois, conformément à la nouvelle pratique des banques à charte, il y a lieu de déduire des bénéfices la provision pour les impôts et la contribution au fonds de pension du personnel. La provision pour les impôts fédéraux et provinciaux s'élève à $194,311, à rapprocher de $167,000 l'an dernier, et la contribution au fonds de pension a été portée de $30,000 à $40,000. Les bénéfices nets, soit $727,935, ont été répartis comme suit: dividendes, $560,000; amortissement des immeubles et du mobilier, $40,000, en regard de $30,000 en 1935; versement à la province de Québec (14 George V Ch. 3), $125,000. Le compte Profits et Pertes accuse un solde créditeur de $230,796, à comparer à $227,860 au 30 novembre 1935.

Les dépôts, en progression de $5,858,950 sur l'an dernier, forment une somme de $118,089,955. Les dépôts courants du public ont augmenté de $3,456,502 et les dépôts d'épargne, qui se sont acrus de $3,526,551, s'élèvent à $98,659,108.

L'actif de la Banque atteint le total le plus élevé qu'il ait touché depuis 1931, soit $137,041,112, à rapprocher de 132,574,256 au 30 novembre 1935. Les disponibilités de caisse, excédant de $1,581,663 les chiffres de l'année dernière, s'établissent à $19,252,608, ce qui porte de 14.76 à 15.53 pour 100 le rapport des disponibilités au passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable s'élève à $81,704,214, soit 65.88 pour cent du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, en augmentation de $1,133,624, se chiffrent par $34,507,141. Ce relèvement, si peu considérable qu'il soit, n'en est pas moins remarquable, puisque la somme globale des prêts courants et escomptes des banques à charte au Canada s'est contractée depuis un an de quelque 148 millions de dollars. La somme des placements de la Banque, consistant en valeurs de premier ordre et la plupart à court terme, s'élève à $56,297,023, en regard de $53,416,882 au 30 novembre 1935.

M. Charles Saint-Pierre, gérant général de la Banque, après avoir commenté les opérations du dernier exercice, a démontré que les banques à charte du Canada ne constituent pas un monopole, ainsi que l'affirment parfois des critiques mal informés, puisque la loi qui les régit autorise n'importe quel groupe d'hommes honorables à organiser une banque, pourvu qu'ils se conforment aux dispositions qu'elle contient en vue de la protection des actionnaires et des déposants. Il a fait observer ensuite que les banques à charte sont la propriété de milliers de petits capitalistes et d'épargnants, puisque les actions de banque, au nombre de 1,455,000, sont réparties entre 49,500 actionnaires. Les dépôts d'épargne formant, en chiffres ronds, une somme de 1,510 millions de dollars, appartiennent à plus de 4 millions de déposants, et les prêts courants et escomptes, s'élevant à environ 708 millions de dollars, sont partagés entre quelque 400,000 clients emprunteurs, ce qui ramène à $1,770 le montant moyen de ces avances à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Il est donc évident que les banques à charte, si elles prêtent à un certain nombre de gros clients, comptent une multitude de moyens et de petits clients.

D'aucuns prétendent, ajoute M. Saint-Pierre, que les banques à charte réalisent des profits considérables. Il est pourtant facile de se rendre compte que les bénéfices des banques sont minimes par rapport à leur actif.

M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque, a fait une revue de la situation économique, et il a conclu en ces termes: "L'état des affaires au Canada s'est amélioré sensiblement depuis deux ou trois ans et surtout au cours de l'année dernière. La condition qui paraît aujourd'hui la plus indispensable au maintien et à l'accélération du progrès, c'est la confiance. La confiance serait-elle possible sans la sécurité, qui en est la base même? Or la sécurité présuppose une monnaie saine et de bonnes finances publiques. L'assainissement des finances publiques et le retour à l'équilibre budgétaire, dans le domaine fédéral, provincial et municipal, constituent peut-être la tâche la plus urgente qui s'impose aux dirigeants. Combler des déficits au moyen d'emprunts, c'est s'engager dans un cercle vicieux dont il devient de plus en plus difficile de sortir. L'endettement excessif se traduit par des impôts abusifs, qui augmentent le coût de la vie, alourdissent les prix de revient de l'industrie, diminuent le pouvoir d'achat des consommateurs, découragent l'esprit d'initiative et minent la confiance."

Après avoir traité la question de la clause-or dans les obligations, M. Leman a terminé ainsi son discours: "Le bien commun demande que l'Etat s'efforce de concilier les intérêts divergents, en tenant compte de la solidarité des diverses classes de la société, et que, sans prétendre se substituer à l'initiative privée, il intervienne avec clairvoyance et impartialité pour réprimer les abus."

Les actionnaires, après avoir adopté une motion de félicitations à l'adresse des administrateurs et du personnel de la Banque ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir George Garneau et M. Ch. Laurendeau, C.R., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, Auguste Désilets, C.R., et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. Jacob Nicol et M. Léo-G. Ryan.

LA CARRIÈRE DE MERMOZ

Aucun espoir maintenant n'est plus permis, l'homme volant, le presque demi-Dieu est définitivement perdu. Mermoz est mort, enseveli avec son hydravion et son équipage au fond de la grande bleue dont les vagues se sont refermées sans rien livrer des secrets de la tombe. Vingt fois, le hardi pilote s'était trouvé face à face avec la hideuse Camarde, vingt fois il avait miraculeusement échappé à sa brutale étreinte, mais elle a eu enfin raison de sa hardiesse, de sa science et de sa chance!...

La France, après beaucoup d'autres, vient de perdre un des plus braves de ses enfants.

Tout jeune, son imagination avait été prise par les exploits des pionniers de l'aviation, par Henri Farman, qui excitait alors l'enthousiasme de la foule par un vol d'un kilomètre en circuit fermé, par Blériot traversant la Manche d'un grand bond, par Chavez, le premier qui s'attaqua aux Alpes, quelques autres encore.

Dès lors sa vocation était décidée: il serait aviateur!

Ses études terminées, il entrait à l'Ecole d'Istres, où les élèves pilotes s'exerçaient à briser du bois, et ils en brisaient beaucoup. A ce moment, Mermoz disait à un de ses amis:

—"Nous sommes toujours de corvée à l'école; quand ce n'est pas celle de cailloux, c'est celle d'enterrement."

Mais la mort n'inquiétait ni Mermoz ni les autres; un pilote disparaissait, s'abimant au sol dans un grand fracas de ferrailles, vingt se présentaient pour le remplacer.

Pendant qu'il était à Istres, apprenant le métier, il eut un premier accident grave; en plein vol, son moteur s'arrêta tout à coup et l'appareil s'abattit sur le sol. On se précipitait avec une civière, pensant sortir un mort de l'enchevêtrement du grand oiseau écrasé, Mermoz appelait d'un bras agité presque joyeusement, indiquant qu'il était vivant. Il avait une jambe fracturée et la mâchoire démolie. Il souriait malgré la souffrance.

Rétabli, il fut versé dans l'escadrille de Palmyre et envoyé en Syrie. Là encore la mort le guettait, son moteur prit feu comme il se trouvait avec son mécanicien au-dessus d'un étroit pateau, en pleine zone ennemie. Les deux hommes, environnés de flammes, réussirent à sauter, sans autre mal que des brûlures légères.

Forcés d'éviter les Druses qui étaient proches, Mermoz et son mécanicien errèrent dans des terrains cahotiques, tenaillés par la faim, souffrant l'épouvantable martyre de la soif, supportant les hallucinants mirages qui leur faisaient entrevoir des lacs d'eau limpide qui changeaient de place et semblaient marcher devant eux.

Ils tombèrent, pensant ne plus se relever. Mais l'heure néfaste n'avait pas sonné. Une patrouille de méharistes les aperçut et les sauva.

En 1924, Mermoz commença sa vraie carrière; on le voit accomplir des randonnées extraordinaires dans la Compagnie de l'Aéro-Postale. Il transportait le courrier sur un parcours dangereux, Casablanca-Dakar; plusieurs équipages avaient déjà péri au cours de cette route; ayant été forcés de se poser en Mauritanie, les indigènes les avaient massacrés. La vie aventureuse de Mermoz, film étrange et redoutable, l'amena lui aussi dans cette Mauritanie inhospitalière. Pris par les Maures, il allait être massacré, quand l'interprète qui l'accompagnait expliqua aux tribus dissidentes l'importance de leur capture. On se consenta de le molester, mais on le conduisit sauf au fort Juby, où on l'échangea contre 50,000 francs de rançon. Il fut ainsi par deux fois prisonnier et vendu contre espèces trébuchantes et sonnantes.

"La mort ne veut pas de moi, disait-il en riant, elle se rend compte qu'elle est une trop vilaine fiancée."

Et malgré des dangers multiples, des exploits qui tenaient du miracle par leur hardiesse et leur réussite, après avoir battu des records jugés d'avance impossibles, traversé l'Atlantique du Sud d'un seul élan, volant sans escale pendant 20 heures 15, voilà que le sort lui est funeste.

Il avait tant navigué sur son "Arc-en-ciel", survolant montagnes et océans, qu'il se croyait invulnérable; son rêve était de rapprocher les distances; il voulait mettre Buénos-Aires à 48 heures de Paris et New-York à 20 heures.

Et voilà que, parti de Dakar sur la "Croix du Sud", avec Michodon, Ezan, Cruveillier et Lavidalie, son fidèle équipage, il a tout à coup disparu. Aucun message n'a été perçu, aucune épave n'a été signalée. Le silence douloureux s'est abattu. On a vainement entrepris des recherches minutieuses.

La mer s'est refermée sur cinq braves. Ceux qui les pleurent ne sauront jamais où leur jeter les fleurs du souvenir!...

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pour que les groupes français se connaissent mieux

Le Devoir (Omer Héroux):

Puisque nous avons décidé de vivre tels que nous sommes, de conserver notre héritage français, il faut bien que nous nous connaissions. Autrement, comment pourrons-nous nous aider, nous donner mutuellement le fraternel coup d'épaule? Comment les plus faibles pourront-ils avoir le sentiment d'appartenir à un groupe puissant?

On sait que nous attachons une extrême importance au Deuxième Congrès de la Langue française de juin prochain. Evidemment, nous n'imaginons pas que les quelques séances qui se tiendront à Québec puissent, d'elles-mêmes, avoir un effet prestigieux. Mais la préparation de ce Congrès oblige à des enquêtes, facilite des contacts qui ne se seraient pas produits autrement. De tout ce travail préparatoire, du Congrès proprement dit, devront surgir des oeuvres nouvelles, dont l'effet se prolongera indéfiniment. Dans toute l'Amérique française,—et même au delà des territoires qui semblaient être notre seul champ d'action, puisque Mgr Camille Roy est ces jours-ci acclamé en Haïti même.

Déjà, nos lecteurs le savent, un travail considérable se fait en ce sens. D'un bout à l'autre du Canada, on est à l'oeuvre. En Nouvelle-Angleterre, du côté du New-Hampshire particulièrement, on paraît entreprendre énergiquement la tâche. Jusque dans la lointaine Louisiane on parle, de façon fort intéressante, du congrès de Québec. C'est le propre doyen de la Faculté des Langues romanes de l'Université de la Louisiane (Louisiana State University), un Acadien qui porte un nom fameux dans le pays, M. J.-F. Broussard, qui préside le comité régional du Congrès.

Un monument à l'armée américaine à Versailles

PARIS — Sur l'initiative d'Henri Haye, maire de Versailles, un comité national se constitue pour élever un monument en l'honneur de l'armée américaine et du général Pershing. Déjà, le Président de la République, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la guerre, le maréchal Pétain, les généraux Gouraud et Gamelin ont donné leur adhésion.

Versailles réclame l'honneur de voir ce monument s'ériger sur son territoire et la municipalité de cette ville vient d'en désigner l'emplacement. On pense que le monument sera terminé fin octobre 1937 et pourra être inauguré à l'occasion du pèlerinage de 20,000 légionnaires américains qui doit avoir lieu à cette date.

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JANVIER 1937 — NUMERO 36

De toutes les forces latentes qui sauvent la terre, la souffrance unie à la Croix est la plus puissante.

Abbé PERREYVE.

LA LIBERTÉ

La science creuse la vie et ne la comble pas; l'amour de Dieu l'illumine, l'élève et la remplit.

LACORDAIRE.

Le droit au pain quotidien

Nous avons lu avec une grande attention et beaucoup de respect l'importante lettre que le *Board of Trade* de Winnipeg vient de publier au sujet des lois moratoires votées depuis quelques années par le parlement fédéral et par les législatures de nos diverses provinces canadiennes.

Pour analyser un tel document il faut de la circonspection. Mais on peut être circonspect et néanmoins opposer de catégoriques dissidences à plusieurs passages de ce mémoire.

Disons tout de suite que nous ne comprenons guère par quel procédé d'argumentation le *Board* prélude en disant que de telles lois produisent la *stagnation* et termine en soutenant que ces moratoires ne sont plus nécessaires maintenant que *l'amélioration évidente et rapide* des affaires se manifeste de plus en plus.

• • •

Nous sommes tous d'accord que ces moratoires sont des lois d'exception, défendables seulement en des temps anormaux. Mais, qu'on veuille bien ne pas l'oublier, en temps anormal, un droit nouveau se crée, qui suspend souvent les lois ordinaires. A-t-on jamais songé à reprocher aux pompiers luttant contre une conflagration d'envahir les pelouses et de couper les fils télégraphiques de la rue?

Qui parmi nous aura le courage de dire que les temps sont normaux? Depuis dix ans l'Ouest canadien a été victime de toute une série de désastres. A part la dépression mondiale, qu'il a subie comme le reste de l'univers civilisé, il a connu le fléau des sauterelles, la calamité d'une extrême sécheresse, la déveine d'un prix dérisoire pour sa principale denrée, le blé; même ses autres produits ont subi un avilissement incroyable.

Après plusieurs années de ce régime, notre classe agricole a fini par se trouver aux abois. Les comptes de banque se sont fondus, le matériel roulant s'est déprécié, les bâtiments se sont détériorés, les vêtements se sont usés. Et comme les créanciers — les compagnies de prêt surtout — se refusaient à constater cet amoncellement de détresses, les corps législatifs ont dû entrer en scène; — s'ils ne l'avaient pas fait nous aurions maintenant une population agricole simplement *tenancière*. Cela eut signifié une rétrogression sociale que nos cultivateurs n'avaient pas méritée et qui, à la longue, n'aurait été bonne pour aucun groupement de l'économie générale canadienne.

• • •

Au reste nous concédons volontiers que ces lois très spéciales doivent être faites avec prudence, et, ensuite, administrées avec discernement. Par exemple, nous savons que les récentes lois de l'Alberta sont carrément confiscatoires, et c'est un excès condamnable; par exemple aussi, la pratique de beaucoup de *Boards of review* d'avantager les premières hypothèques et d'effacer les autres créances, constitue, à notre humble avis, une erreur — une erreur qui n'est pas le fait du texte légal, mais de ceux qui sont chargés de l'appliquer. Un *pro-rata* entre tous les créanciers serait plus équitable; l'épicier, le boucher, le marchand de gazoline, le médecin ont tous contribué à maintenir le cultivateur durant les mauvaises années. Le cultivateur ne demanderait pas mieux que de leur accorder à chacun une juste proportion. Pourquoi ne le fait-on pas?

• • •

Cette réserve faite, et la manière albertaine censurée, on peut affirmer sans hésitation que le principe fondamental de ces *moratoria* est sain; et leur passation a été opportune. Le *Board of Trade* est visiblement sincère. Mais est-il si sûr que cela que les *arrangements volontaires* soient chose courante? Son langage n'est-il pas ici plutôt l'expression d'un généreux désir que la constatation d'un fait?

Parlons clair. Le Capital pourrait avec utilité se livrer à de sérieuses cogitations; et il verrait qu'il n'a pas *coopéré* dans la mesure congrue au relèvement des affaires. Même quand, strictement, judaïquement, il est resté probe, il a trop exigé *sa livre de chair*. Il accuse volontiers le monde politique d'avoir causé le marasme; n'est-ce pas lui plutôt qui, par son âpreté, a forcé les gouvernements à intervenir? Théoriquement, les *moratoria* ne devraient pas être nécessaires, et ils seraient en effet superflus si les créanciers accordaient les réductions qu'ils se vantent de donner — et ne donnent pas sauf de rares exceptions. Nous aimons mieux les péchés de gouvernement que les péchés du Capital; dans le premier cas, ce sont ordinairement des péchés de faiblesse ou d'incompétence; dans le second cas, ce sont des péchés de gloutonnerie, et c'est ce qu'il y a de moins élégant.

• • •

Dans leur désir de faire ressortir l'immoralité des violations de contrat, les hommes d'argent — et ici nous ne visons pas le *Board of Trade* — oublient trop souvent que dans le domaine des lois spirituelles il y a avant tout le droit pour chacun à une vie de dignité. Le Décalogue comprend plusieurs chapitres; pour autant qu'ils ont trait à l'économie politique, leur teneur exige qu'il y ait du pain sur la planche pour tout le monde; et le mot *pain* est ici un terme symbolique dont la véritable signification s'étend notablement. Dans la mesure où il faut nourrir, vêtir et loger les êtres humains, la loi particulière du contrat devient une chose flexible. Nous ne croyons pas que cette philosophie soit contestable; et n'ayons pas peur de l'exposer avec fermeté.

• • •

Quant à la multitude des nécessiteux de toutes sortes, enveloppés dans une rafale d'événements qu'ils n'ont pas eux-mêmes créés, on peut, dans l'ensemble, s'en porter garant. C'est du bon monde, pas paresseux, pas voleur. Les cultivateurs ne sont pas dans la dèche par plaisir; nos chômeurs urbains ne chôment pas non plus, règle générale, par principe d'hygiène. Qu'on desserre les entraves qui les lient et vous les verrez tous s'élancer, d'un pied allégi et d'une âme rassénérée, dans la tâche quotidienne.

Noël BERNIER.

Un juge français au Festival dramatique

Nous avons annoncé la nomination de M. Michel Saint-Denis comme juge des épreuves finales du Festival dramatique national de 1937.

En annonçant cette nomination, le colonel Osborne, directeur honoraire du Festival, a déclaré que M. Saint-Denis serait à même de donner aux amateurs de la scène canadienne, de nouveaux points de vue, de nouvelles idées et qu'après tout, dans le domaine du théâtre, tout jugement donné n'est que l'opinion d'un seul homme. Nous voulons continuer à faire le choix des juges de façon à ce que nous puissions vulgariser à l'intention des divers groupes autant de connaissances théâtrales que possible. Tout cela encourage et force les divers cercles dramatiques à offrir quelque chose de neuf chaque année."

"Le choix d'un juge de langue française, ajouta le colonel Osborne, s'imposait. Le caractère du Gada est bilingue et nous voulons encourager le théâtre canadien dans les deux langues. Les groupes français qui, par le passé, ont donné des représentations d'un grand mérite artistique, seront très contents, j'espère, d'avoir l'occasion de soumettre leur travail à l'un des maîtres du théâtre français moderne.

M. Saint-Denis est le premier Français choisi comme juge des finales depuis l'organisation du Festival.

Il fut à l'école de Jacques Copeau, son oncle, dont le groupe des comédiens du Vieux Colombier fut plus tard connu sous le nom de la 'Compagnie des Quinze". M. Saint-Denis avait la direction de ce groupe et il est aujourd'hui l'administrateur du Théâtre-Ecole de Londres.

De-ci de-là

Une demi-heure catholique dominicale au CJRC

On a inauguré le 10 janvier une demi-heure catholique au poste CJRC, Winnipeg. Cette émission a lieu le dimanche, de 6 h. 30 à 7 h. du soir. Ele se continuera pendant les mois de janvier, février, mars et avril. Le conférencier est M. l'abbé E.-R. Wood, de la cathédrale Sainte-Marie. Il donnera un exposé de la doctrine catholique, avec l'application aux conditions et aux problèmes du jour.

Une femme présidente de la Commission scolaire de Winnipeg

La présidence de la Commission scolaire de Winnipeg est échue pour la première fois à une femme, Mrs Jessie Maclennan, travailliste indépendante. Le vote s'est divisé également entre elle et un autre candidat, M. A. Cuddy. On a tiré au sort le nom d'un commissaire qui devait départager le vote et celui-ci a favorisé Mrs Maclennan. Il y a deux autres femmes avec la présidente dans la Commission scolaire de Winnipeg.

Le centenaire de naissance du poète Pamphile Lemay

C'est le 5 janvier 1837 que naquit Léon-Pamphile Lemay à Lotbinière, d'une famille de cultivateurs. Il était le fils de Léon Lemay et de Louise Auger, père et mère de quatorze enfants.

Sa faible santé ne lui permit pas de faire de longues études. Après avoir tâté à divers métiers, il fit son droit et eut la bonne fortune d'être nommé traducteur à l'Assemblée législative de Québec. Plus tard, il devint conservateur de la bibliothèque du Parlement. C'était le pain assuré et le poète put se livrer à son inspiration.

Son oeuvre est abondante et très diverse. En effet, la première publication de Lemay remonte à 1858, et ses dernières sont: "Evangéline et autres poèmes de Longfellow," en 1912, "Les Epis," en 1914, "Les Reflets d'Antan," en 1916.

Pamphile Lemay mourut en 1918, à l'âge de 81 ans.

Un pays cosmopolite

C'est le nôtre. Il y a bien ici deux groupes importants de population: les Canadiens français, qui forment près de 30 pour cent de la masse des habitants du pays, et l'élément de langue anglaise, dont la masse forme approximativement la moitié de la population canadienne. Un journal de Victoria, en Colombie-Britannique, écrit que dans une réunion de 100 personnes représentant exactement les habitants du pays, il n'y en aurait néanmoins que 3 incapables de se faire entendre en français ou en anglais. Des 97 autres, 13 parleraient les deux langues officielles du pays, 17 ne parleraient que le français, 67 ne parleraient que l'anglais. Et presque tous ceux qui serviraient d'interprètes seraient de langue française. Si chacun insistait pour ne parler que sa langue maternelle, on trouverait dans l'assemblée 16 personnes qui ne parleraient ni français ni anglais, et dont 4 parleraient l'allemand, 2 l'ukranien, 2 l'une des langues scandinaves, 1 le polonais, 1 le yiddish, 1 l'italien, 1 le chinois ou le japonais, 1 l'indien et 2 l'une des nombreuses autres langues du monde. Cela donne quelque idée de la variété des races et des langues au Canada. Nous devons à la politique d'immigration de 1897 à 1914 et de 1920 à 1930 ce caractère cosmopolite du Canada, apparent surtout dans des grandes agglomérations humaines comme Montréal, Toronto ou Winnipeg.

Pour une formation vraiment sociale

Dans une circulaire à son clergé, Son Excellence Mgr Courchesne dit la joie que lui apporte la fondation à Rimouski d'une école d'arts et métiers, puis il continue: "J'ajoute que les mêmes hommes qui ont fondé l'école d'arts et métiers pensent aussi à développer dans ce même voisinage quasi-universitaire, une école de commerce qui préparerait l'autre catégorie nécessaire à la vie économique et sociale de la région, les marchands, ceux qui favorisent l'échange des produits du travail des autres classes. Il n'est pas bon que l'on s'improvise toujours en ce domaine.

Et il faut appeler de nos voeux le jour où une formation vraiment sociale, conformément aux principes catholiques, persuadera le monde des marchands que leur succès personnel n'est pas la fin dernière de leur carrière, que la fortune privée doit servir au bien de l'ensemble, que ceux qui la détiennent ne doivent pas êtres hostiles à l'association professionnelle des autres classes, mais favoriser même la coopération chez tous.

"Le libéralisme économique occupe encore des positions fortement retranchées, même chez nous, dans le monde commercial, dans le monde industriel, dans la haute finance et chez les aviseurs des grandes compagnies."

Sur le front espagnol

CE SOI-DISANT CHEF CANADIEN N'EST PAS DU TOUT CANADIEN

Tous les journaux ont parlé récemment d'un chef militaire de l'armée du gouvernement de Madrid, Emil Kleber, qu'on disait Canadien d'origine française. Le "Devoir" met les choses au point. L'histoire de cet aventurier communiste n'est pas banale.

Dans un article assez tendancieux sur les aventuriers qui se sont jetés du côté du gouvernement rouge, à Madrid, et qui font le coup de feu dans l'armée de Caballero, Herbert-L. Matthews, correspondant à Madrid du Times de New-York, parle notamment d'un homme que les dépêches, en ces derniers temps, ont donné comme l'un des principaux chefs de la résistance madrilène aux armées de Franco, Emil Kleber.

On avait dit d'abord que Kleber était un Canadien d'origine française. Or, d'après la dépêche au Times, approuvée par le censeur de Madrid, (3 janvier), Kleber est né en Autriche, d'où il passa en Amérique du Nord pendant la guerre, bien qu'il ait été incorporé d'abord dans l'armée autrichienne et qu'il ait été fait prisonnier par les Russes. Il se serait échappé de Russie, — on voit maintenant de quelle façon, et il paraît avoir été plutôt relâché pour servir d'agent aux communistes de Moscou, — et, débarqué en Amérique du Nord on ne sait dans quelles conditions, il aurait pris du service dans le corps expéditionnaire canadien envoyé vers la fin de 1917 en Sibérie, d'où il serait allé dans les armées des Soviets. Plus tard, entré aux Etats-Unis, puis revenu au Canada où il aurait travaillé avec un camarade bien connu, Tim Buck, qui alla sans doute lui rendre visite en Espagne ces mois derniers, puisqu'on l'a signalé à Madrid et à Barcelone, Kleber aurait obtenu ses lettres de naturalisation au Canada, à ce que dit Herbert Matthews, mais on ignore dans quelles circonstances. Il y a un an, Kleber repartit pour l'Europe; dès le début de la guerre civile espagnole, il offrit ses services à Madrid, où il dirige des troupes rouges depuis le jour où Franco commença le siège de la capitale.

Kleber, paraît-il, est un chef audacieux, aveuglément suivi par ses communistes en vedette là-bas. "Il ne se bat pas ici pour le communisme, bien qu'il soit communiste; il se bat parce que ses sympathies sont pour le gouvernement et pour le peuple espagnols, et parce qu'il hait le fascisme", écrit le correspondant du Times; il se moque assurément de ses lecteurs. Kleber est communiste, mais il ne se bat pas pour le communisme, bien que le gouvernement de Madrid soit aujourd'hui aux mains des communistes. Croyez-le . . . La vérité c'est que cet aventurier, — sa vie depuis 1914 le révèle, du moins ce qu'il en a raconté à Herbert Matthews, — est au service de Moscou; que le sort de l'Espagne lui importe peu en regard des progrès du communisme; et que ses relations avec Tim Buck devraient nous fixer à ce sujet.

Par ailleurs, comment se fait-il que cet aventurier, s'il dit vrai, ait pu obtenir des lettres de naturalisation au Canada, dès après la guerre, ou depuis? Cela montrerait jusqu'à quel point nous avons peu surveillé notre immigration et quelle imprudence nous avons mise à reconnaître des droits de citoyenneté canadienne à des gens d'idées subversives. Il serait curieux de retracer à Ottawa les prétendues lettres de naturalisation canadiennes de Kleber. Avec le genre de vie qu'il prétend avoir fait depuis 1918, Kleber n'aurait même pas eu le temps d'habiter le Canada le nombre d'années obligatoires pour devenir sujet canadien. Mais il aurait eu ses prétendus états de services dans le corps expéditionnaire canadien en Sibérie, vers 1918 . . .

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Crédit Social et socialisme

Monsieur le Rédacteur,

Dans la "Liberté" du 6 janvier, vous avez publié un article ayant pour en-tête "Crédit Social et Socialisme" et qui se résume en une diatribe dirigée contre les propositions du Crédit Social.

Cet article est composé d'extraits puisés dans une brochure intitulée "Le Crédit Social" et dont l'auteur est le R. P. Sauvé.

Il découle de cet article que le Crédit Social est une forme de socialisme que les catholiques feraient bien d'ignorer.

Rien de plus faux! Permettez-moi, à mon tour, de citer le R. P. Lévesque, gradué de l'Université de Lille, France, et actuellement professeur agrégé à l'Université d'Ottawa. De sa brochure "Crédit Social et Catholicisme", page 21:

"On peut être magnifiquement social sans être socialiste. Tel est le cas des créditistes. A ce propos, dénonçons en passant l'expression "Crédit Socialistes" dont certains journaux se servent, peut-être à dessein, pour désigner les partisans du système de Douglas. Pareille appellation nous semble injuste, tendancieuse, ou pour le moins équivoque."

Eugène L'Heureux, dans l'"Action Catholique", septembre 22 1936, dit:

"Nous n'hésitons nullement à recommander l'étude attentive de ce système monétaire. Le temps est passé de permettre à la finance de faire seule l'éducation financière des peuples pour les exploiter plus aisément ensuite.

"Il faut que les citoyens apprennent à connaître le véritable rôle de la monnaie.

"Aussi longtemps que les financiers mèneront le monde, celui-ci ne sortira d'une crise que pour entrer dans une autre. C'est pourquoi le Crédit Social mérite d'être étudié."

La "Liberté' serait-elle plus catholique que l'"Action Catholique"?

Bien à vous,

Noël-W. PETRIN.

Note de la Rédaction — La "diatribe" que l'on nous reproche est un simple "communiqué" qui a paru dans la plupart des journaux. Nos amis du Crédit Social sont priés de ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'une question absolument libre sur laquelle les opinions peuvent différer. Le R. P. Sauvé, O.M.I., tout comme le R. P. Lévesque, O.P., est docteur en théologie et professeur à l'Université d'Ottawa. Les théologiens eux-mêmes n'arrivent pas à se mettre d'accord: comment de simples journalistes y réussiraient-ils? . . . Nous sommes tout à fait de l'avis de notre confrère Eugène L'Heureux quand il dit que "le Crédit Social mérite d'être étudié." Faut-il ajouter que tout ce qui paraît dans l'"Action Catholique" ne porte pas forcément l'"imprimatur" cardinalice? Son Eminence a publié récemment une mise au point — reproduite dans la **Liberté** du 16 décembre — dans laquelle elle déclare que "s'étant strictement abstenue de juger ce système, il serait déloyal de se réclamer de son autorité pour ou contre le Crédit Social."

Les Jésuites quittent Sault-Sainte-Marie

SAULT-SAINTE-MARIE, Ont — A l'occasion du commencement de l'année 1937, les Pères Jésuites, qui président depuis nombre d'années aux destinées spirituelles de la vieille et historique paroisse de St-Ignace, abandonnent leur ministère en cet endroit.

Il n'y a là rien qui doive étonner, car les Jésuites ont pour pratique d'abandonner une paroisse de mission aux prêtres séculiers quand elle est bien organisée. Ainsi ils ont abandonné la paroisse du Sacré-Coeur et une autre paroisse (côté américain) au Sault-Sainte-Marie, à des séculiers, après les avoir assises sur des bases solides. De même, ils ont fondé et organisé nombre de paroisses en Ontario qu'ils ont ensuite cédées aux prêtres séculiers.

La production minière du Canada dépasse le record

OTTAWA — L'augmentation dans la production de plusieurs produits miniers et l'amélioration des prix de plusieurs métaux ont eu pour résultat de placer 1936 comme l'année record dans la production minérale au Canada, d'après un rapport publié par le Bureau Fédéral de la Statistique. La production de tous produits des mines et carrières canadiennes, y compris les métaux, les combustibles, les métalloïdes autres que les combustibles et les matériaux de construction, est évaluée à $360,540,000, ou une moyenne de près d'un million de dollars par jour pour chaque jour de l'année et représente une augmentation de plus de 15 pour cent sur 1935, année record.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 1936 DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

Dans les derniers jours de 1936, Son Excellence Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, a adressé à son clergé une circulaire dans laquelle on relève des progrès intéressants réalisés au cours de l'année. Nous en donnons la plus grande partie.

Archevêché de St-Boniface, décembre 1936.

Mes chers Collaborateurs,

En chantant l'hymne de l'action de grâces avec nos fidèles à la fin de cette année, nous remercierons la Divine Providence des bienfaits qu'Elle a accordés au diocèse pendant l'année qui s'achève. Les temps troublés que nous traversons nous exposent à remarquer plutôt nos épreuves et nos difficultés pour nous en plaindre, qu'à porter notre attention sur les grâces et les bienfaits de Dieu pour l'en remercier.

Il nous sera utile de nous rappeler les plus apparentes de ces grâces—ce ne sont pas toujours les plus précieuses—pour exciter notre reconnaissance et stimuler notre courage.

• • •

Au point de vue matériel, la cathédrale achève de recevoir une toilette nouvelle qui en changera complètement l'aspect et en fera un temple digne de la plus ancienne église de l'Ouest. Une belle église a été construite à Saint-Malo, ainsi qu'à Ladywood. Des chapelles de missions ont été construites ou achevées à Hudson, à Redditt, à Eagle River, aux Petits Grands Rapides, à Grassy Narrows. La chapelle d'Emo a été reconstruite. On a achevé ou réparé les églises suivantes: Saint-Adolphe, Letellier, Ile-de-Chênes, Saint-Daniel, Mission Indienne de Fort Frances, Quibell. Une magnifique imitation de la grotte de Lourdes a été inaugurée sur les bords de la Seine, par les Pères Capucins, près de leur église du Sacré-Coeur. Deux presbytères ont été construits, à l'Ile-de-Chênes et à Haywood. A Berens River, les Soeurs Oblates ont pris possession d'une école indienne construite par les Pères Oblats; et les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ont pris la direction de l'école du village de Thibaultville où une maison a été mise à leur disposition par la commission scolaire. L'école indienne de McIntosh a été agrandie du tiers. A Pinewood une salle paroissiale spacieuse a été aménagée dans le soubassement de l'église, et la salle paroissiale de Sainte-Geneviève a été achevée. Et cette énumération n'est peut-être pas complète.

• • •

Ces améliorations matérielles auront d'heureuses conséquences pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; elles sont plus tangibles que les oeuvres spirituelles, mais elles ne sont qu'un moyen au service de ces dernières.

Un missionnaire a pris résidence à Bloodvein, et un autre à Hudson. Le Prioré de Notre-Dame des Champs à Saint-Norbert, après avoir traversé des années difficiles, qui ont mis son existence en danger, prend un nouvel essor. Il y a dans la vie de prières et d'expiation des Trappistes un bienfait pour le diocèse, qu'il m'eut été très pénible de perdre; nous espérons, au printemps, profitant de la bonne invitation du Prieur Dom Léonard, pouvoir organiser des retraites fermées pour hommes à l'hôtellerie du monastère comme cela s'est fait autrefois.

Parmi les faits les plus consolants de cette année, je tiens à signaler, pour vous en féliciter, le succès de nos journées sacerdotales. Ce succès a dépassé de loin mes espérances. A chacune de nos six réunions de l'année, nous avons eu une assistance qui a varié entre 45 et 50 prêtres. Nous avons étudié en janvier, l'enseignement du catéchisme; en mars, la loi de l'Eglise sur le mariage; en avril, le recrutement sacerdotal; en septembre, la dévotion à la sainte Eucharistie; en octobre, l'administration des biens temporels; en novembre nous avons commencé l'étude de l'action catholique. Ces réunions nous donnent l'occasion de prier ensemble et d'étudier les problèmes les plus urgents à la lumière de l'Evangile et selon les directions de l'Eglise; de profiter de l'expérience les uns des autres et de promouvoir l'unité d'action et de discipline dans le travail du ministère. Il est impossible que les prêtres d'abord, et le diocèse ensuite ne retirent pas de grands avantages de ces journées de prières et d'étude. Après quelques flottements pour trouver le meilleur emploi de ces heures passées en commun, nous sommes arrivés à un programme définitif: à dix heures, instruction et avis divers; à onze heures, heure sainte en commun. A midi, dîner à table commune et récréation. A deux heures et demie, séance d'étude. En 1937, nous aurons six réunions: janvier, février, mars, septembre, octobre, novembre. Nous continuerons à étudier l'action catholique dans ses principes et dans ses modes de réalisation pratiques pour notre milieu.

En attendant, dans ce domaine, un programme plus compréhensif, vous voudrez bien vous intéresser spécialement à l'organisation des jeunes en suivant les indications qui vous ont été données à différentes reprises durant ces derniers mois.

L'étude des problèmes spéciaux à notre classe agricole et les travaux d'approche que fait actuellement M. l'abbé Belzile, nous donneront probablement l'occasion de préciser quelques directives dans ce domaine dans le courant de l'année qui va commencer.

Je viens d'achever la visite canonique de nos communautés religieuses féminines. Quinze communautés, possédant 47 établissements et formant un total de 663 sujets, se dévouent à la prière et aux oeuvres d'éducation et de charité. L'Institut Saint-Joseph a obtenu en septembre dernier son affiliation à l'Université, et devient par ses classes supérieures la partie féminine du Collège de Saint-Boniface. Nos jeunes filles et nos religieuses, qui le désirent, pourront ainsi préparer chez nous leur baccalauréat. Nous avons là un bilan très consolant, je ne veux pas m'attarder sur ce sujet aujourd'hui, mais je forme le voeu que nos soeurs enseignantes s'établissent dans toutes nos paroisses. Là au moins où les circonstances locales et l'homogénéité de la population le permettent, je demande à Messieurs les Curés qui n'ont pas de religieuses dans leur paroisse de s'occuper sérieusement de la question. Il est des paroisses très pauvres qui ont trouvé le moyen de loger des soeurs enseignantes. Dans les circonstances de vie scolaire où nous nous trouvons, c'est la meilleure assurance de stabilité que l'on puisse donner à une paroisse.

Le vingtième anniversaire de l'Association d'Education a permis de constater le bon travail accompli depuis vingt ans, et de préciser les points où doit surtout se porter l'attention. Je ne veux signaler ici que les cours de pédagogie donnés, l'été, à tout le personnel enseignant, et durant l'année scolaire aux élèves catholiques de l'école normale publique, selon un programme qui se définit et se complète peu à peu. Il reste dans ce domaine à chaque curé l'obligation d'éclairer par tous les moyens à sa disposition, les paroissiens et surtout les commissaires d'écoles sur leurs responsabilités en tout ce qui concerne l'influence chrétienne à l'école.

• • •

Enfin je veux attirer votre attention sur deux points absolument essentiels à la vie chrétienne, et à l'organisation de l'action catholique: l'enseignement religieux et la dévotion à la sainte Eucharistie.

Pour ce qui concerne l'enseignement religieux, je vous exhorte à ne rien négliger pour donner à votre prédication toute l'efficacité possible. Le programme officiel de la prédication de 1937 a été publié dans les Cloches d'octobre, vous voudrez bien vous y conformer. La confrérie de la doctrine chrétienne a été érigée dans plusieurs paroisses. Là où elle n'est pas encore organisée je demande à MM. les Curés de ne reculer devant aucun sacrifice pour l'établir. D'ailleurs l'érection de la Confrérie n'est pas tout, ce n'est même pas le principal. Le but principal c'est d'améliorer l'enseignement du catéchisme en éclairant ceux et celles qui doivent ou peuvent donner cet enseignement. Le corps enseignant a reçu à ce sujet des directions précises, il ne faudrait pas que certains prêtres, par routine, ou attachés à des méthodes vieillies nuisent à une adaptation qui s'impose; il faut au contraire que tous les prêtres soient en mesure de diriger les catéchistes d'après les méthodes les plus efficaces.

Le concours diocésain de catéchisme, inauguré cette année, pour la sixième année du cours, nous a permis de distribuer environ 500 diplômes. C'est un beau résultat. Cet examen n'est pas facultatif; c'est un moyen régulièrement établi de contrôler et de stimuler l'enseignement religieux dans le diocèse: il devra pénétrer dans tous les milieux. Après cette première expérience, je juge utile de faire les modifications suivantes aux règlements qui sont édictés dans mes circulaires no 9 et no 11.

Le concours continuera de se faire comme l'an dernier à la fin de l'année scolaire, à la date qui sera fixée chaque année. Et le résultat de ce concours écrit déterminera seul, et pour les seuls élèves de sixième année, les prix diocésains.

Mais pour dresser la liste complète des enfants qui pourront recevoir leur diplôme d'enseignement religieux, MM. les Curés pourront compléter ce concours, et je les engage fortement à le faire, par quelques journées de catéchisme en fin de juin ou commencement de juillet. Il sera plus facile ainsi de se rendre compte des connaissances exactes des enfants, et de plus on pourra prendre la occasion d'admettre les enfants qui auront échoué l'année précédente, s'ils prouvent qu'ils ont réellement fait des progrès.

(A suivre en page 4)

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Statistiques

Les statistiques de la paroisse, durant 1936, sont comme suit: 154 baptêmes, 54 sépultures et 80 mariages.

Fonds Jubinville

On doit publier sous peu la liste de ceux qui ont contribué à la décoration de la Cathédrale. Ceux qui n'ont pas encore payé tout ce qu'ils s'étaient engagés de payer, sont priés de le faire. Cette liste sera publiée en même temps que celle de la cathédrale.

Décoration

Les décorateurs se sont mis de nouveau à l'oeuvre. Durant la période de Noël, les travaux ont été suspendus. Les décorateurs travaillent maintenant aux jubés latéraux ainsi qu'aux deux immenses piliers qui soutiennent la calotte du choeur.

A l'archevêché

Journée sacerdotale

Cette semaine a lieu la première des journées sacerdotales organisées durant 1937. Comme M. l'abbé Belzile doit quitter St-Boniface pour retourner à Rimouski, il entretiendra les prêtres des observations qu'il a faites au cours de son séjour au Manitoba.

M. Belzile avait été prêté au diocèse par Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. Il est licencié de l'école d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière et il s'occupe, dans son diocèse, d'organisations agricoles. M. Belzile a passé cinq mois au Manitoba et a visité les principaux centres français. Il sera en mesure de donner des directives précieuses à ses confrères.

Réception

Le jour de l'Epiphanie, Leurs Excellences et le personnel de l'archevêché ont reçu les dames et demoiselles au salon de l'archevêché.

A la Commission Scolaire

Le 6 janvier, la nouvelle Commission scolaire, composée de MM. J.-A. Marion, J.-A. Pambrun, H. Lacerte, J. Wynant et J. Mondor, tenait sa première assemblée. M. J.-A. Marion fut réélu président pour la vingt-cinquième fois. La Commission étudiant tous les problèmes en assemblée générale, il ne fut pas nommé de comités spéciaux. Suivant la recommandation approuvée au début de l'année 1936, qui donnait option, le cas échéant, pour un boni au personnel enseignant comme compensation pour les diverses réductions de salaires, un certain boni put être donné, lequel satisfait naturellement tous les intéressés.

Le contrat pour 200 cordes de bois de chauffage pour l'école Provencher fut donné à la Cie Cusson.

Merci!

Par la voix de la "Liberté", nous désirons remercier de tout coeur les personnes qui ont eu la générosité de nous venir en aide pour soulager et réjouir les pauvres au cours de 1936, particulièrement durant le temps de Noël. Merci aux communautés religieuses pour leur précieux encouragement. Merci à tous ceux qui nous ont témoigné intérêt et sympathie.

Notre vive gratitude va aussi à notre journal français, la Liberté, dont les abonnements gratuits sont si appréciés des pauvres qu'ils favorisent.

A tous, à chacun, notre profonde reconnaissance, l'assurance de nos prières et nos voeux de bonheur pour 1937.

Soeur STE-EUGENIE.
Hospice Taché, Saint-Boniface.

Concert au profit de la Cathédrale

On annonce pour les premiers jours de février un concert qui sera donné au profit de la Cathédrale par le groupe des Mélodistes (Mlle Thorimbert, Marc Meunier, Paul Dugal et Mme Dugal), avec le concours de Ralph Judge. Nous en reparlerons.

A l'hôtel de ville

Le conseil a nommé M. C.-G. Muller au poste d'inspecteur de santé, de bâtisses, de plombage et d'électricité. M. Muller est natif de Saint-Boniface, ancien élève de l'école Provencher, du Collège Saint-Boniface, et gradué de l'Université du Manitoba, où il obtint son diplôme d'ingénieur. M. Muller est de langue française.

• • •

La dernière tempête de neige a montré l'efficacité du département des travaux publics. Dans un laps de temps relativement court, les rues, ruelles, et trottoirs furent mis en état de bonne circulation.

Avec les faibles moyens à sa disposition, ce département a fait, l'an dernier, un bon travail, dans l'entretien de la ville en général. Cependant, il serait à désirer qu'un plus fort montant d'argent soit mis à son prochain budget. Tout en répondant à d'urgentes nécessités, les travaux faits seraient un bon remède à la crise du chômage et un encouragement aux citoyens à entrer dans l'esprit du projet du gouvernement fédéral pour l'embellissement et les réparations des propriétés.

PETITES NOTES

Samedi dernier, le 2 janvier, M. et Mme E. Turenne, 510, rue Saint-Jean-Baptiste, étaient l'objet d'une soirée-surprise, au domicile de M. et Mme Josaphat Ritchot, rue de la Morénie, à l'occasion de leur quinzième anniversaire de mariage. Plus d'une centaine de parents et d'amis s'étaient réunis pour exprimer leurs voeux de bonheur aux jubilaires. Au cours de la soirée, la présentation de plusieurs cadeaux fut faite aux jubilaires au nom des invités.

• • •

La famille E. Bourbonnière désire remercier toutes les personnes qui sont venues leur offrir leurs sympathies à l'occasion du décès de Mme Bourbonnière, le 17 décembre dernier. Elle désire remercier spécialement les Messieurs du clergé de l'archevêché, du Juniorat et du Collège; les révérendes Soeurs des hôpitaux et des couvents, MM. les curés de plusieurs paroisses, les amis du Cercle Ouvrier et tous les autres de Saint-Boniface, Winnipeg, Transcona, Otterburne, Sainte-Agathe, Letellier, etc.

• • •

Mlle Florence Valcourt, de Saint-Jean-Baptiste, était ces jours-ci de passage à Saint-Boniface pour aller enseigner à Val-Marie, Sask. Elle a obtenu son certificat de 1ère classe permanent du bureau de Régina, ce qui lui donne droit d'enseigner dans les écoles publiques de village.

• • •

Le jour de Noël, le R. P. Damase, curé de la paroisse belge de Saint-Boniface, a baptisé Marie-Anne-Yvonne-Juliette, née le 20 décembre, enfant de Jules De Cruyenaere et de Julie Fourneaux. Parrain et marraine, Georges De Cruyenaere et Yvette Fourneaux, frère et cousine de l'enfant.

• • •

M. Jacques Beaucage, qui a habité Saint-Boniface pendant une vingtaine d'années, vient de mourir à Montréal. Il était le père de Mme Léon Bruyère, de Letellier et du R. P. Antoine Beaucage, S.J.

• • •

M. et Mme Jean Bouvier et leurs trois enfants sont de retour de Saint-Lazare, après avoir été une semaine les invités de M. et Mme Isaïe Tremblay, parents de Mme Bouvier.

• • •

M. Samson, autrefois de Saint-Boniface, est décédé ces jours derniers en Californie.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

HISTOIRE DES APPARITIONS

(Suite)

2—Promesse d'y venir pendant quinze jours

La ménagère est déjà partie ce matin-là à sa rude tâche journalière. Les deux amies viennent réveiller Bernadette, assistent avec elle à une première messe et se rendent à la Grotte. Mme Millet, portant le cierge bénit de la chandeleur, morigène l'enfant: qu'elle n'ait pas l'audace de mentir et de tromper les autres!

Les deux témoins descendent péniblement par le sentier de Massabielle, tandis qu'à leur grand étonnement, Bernadette le dévale avec une agilité surprenante, portée par l'attrait merveilleux qui l'entraîne. Lorsqu'elles arrivent essoufflées au bas de l'escarpement, Bernadette déjà accourt vers elles: "Elle y est!"...

On l'accompagne à la Grotte. Elle s'agenouille sur une pierre plate. Mlle Peyret a allumé le cierge bénit, et toutes trois prosternées, égrènent le Rosaire. "Elle y est; la voilà!" répète l'enfant. — "Tais-toi, récite ton chapelet!" riposte Mlle Peyret. Celle-ci, fille d'huissier, a apporté prudemment papier, encre et plume. Elle les tend à la Voyante: "Demande à la dame d'écrire ce qu'elle veut. Si elle a besoin de messes, dis-lui qu'on fera ce qu'on pourra."

La bergère s'avance vers la Dame qui, bienveillante, laisse l'excavation supérieure et vient au-devant d'elle. Un geste de l'enfant interdit aux deux femmes d'approcher. Elles s'éloignent un peu et s'agenouillent au bord du canal. Bernadette les rejoint, confiante et maîtresse d'elle-même: "La Dame s'est mise à rire. Elle m'a répondu: Ce que j'ai à vous dire, je n'ai pas besoin de l'écrire..." — "Va et demande-lui si nous pouvons revenir." La réponse arrive aussitôt: "Rien n'empêche que vous veniez." Elle signale à Antoinette Peyret, qui ne songe pas à la Vierge, et accueille cette parole avec incrédulité: "La Dame vous a regardée pendant longtemps. Elle vous a regardée en souriant."

L'entretien mystérieux reprend. A l'enfant, remontée pour la troisième fois vers le fond de la Grotte, la belle Dame dit de sa voix douce: **"Voulez-vous avoir la bonté de venir ici quinze jours de suite?"** — "Oui, Madame, je vous le promets". Délicatesse extrême de la Reine du ciel qui montre ici son respect de la plus humble des fillettes de ce lieu! "Elle m'a dit: **vous,** racontera Bernadette. Elle me demande **d'avoir la bonté, de lui faire la grâce d'obéir**". Délicatesse de conscience d'une enfant prudente que nul rêve n'emporte, et qui, déjà conquise, veut encore la permission des parents. Et pour mieux garder sa chère confidente de toute vanité, pour l'appeler ici en tout désintéressement, la Vierge lui annonce, comme à tout chrétien qui se prosternera à la Grotte, la prééminence du bonheur éternel sur les joies fugitives d'ici-bas: **"Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre."**

3—Nul ne l'en empêchera

La vision a disparu. Les trois visiteuses remontent par l'étroit sentier vers le Chemin de la Forêt, et regagnent la ville. Bernadette reçoit encore la monition prudente: "Si tu mens, le bon Dieu te punira." Mais déjà sa sincérité a conquis Mme Millet et Mlle Peyret qui projettent de l'accompagner en cette quinzaine de visites quotidiennes.

Louise Soubirous, qui lavait chez l'institutrice Fanny Nicolau, entend celle-ci lui répéter de ne pas laisser son enfant retourner à la Grotte, le commissaire pouvant intervenir. L'humble ouvrière prend peur. Elle revient au "Cachot" interdire à sa fille de descendre à Massabielle. Ele la trouve sur le chemin de retour avec ses deux témoins. Les prudences humaines sont déjouées par une sagesse toute céleste. La Dame a donné un ordre. Et nul n'y pourra désormais contredire, pas même le commissaire Jacomet, qu'alertent déjà ces visites étranges à la Grotte et les discussions qu'elles soulèvent.

Ce jeudi est à Lourdes jour de marché. Les confidences de Mme Millet et de Mlle Peyret, jointes aux récits et des enfants et du meunier Nicolau, font le tour de la place du Marcvadal (située dans la partie sud de la ville, entre l'église et le Champ de Foire). Les paysans des environs se mettent bientôt en marche vers la Grotte.

(A suivre)

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B. — 1: La réunion des Novices aura lieu le 20 janvier, 3e mercredi du mois.

2: La réunion mensuelle du 6 janvier était vraiment bonne, malgré quelques rares absences; et le chant, bien que satisfaisant, souffrait cependant de l'absence de la Soeur Directrice. Après les prières, le P. Directeur a proclamé le résultat des élections faites le 2 décembre. Le "Te Deum" prescrit a été chanté immédiatement avant le "Tantum Ergo", lorsque Mme Laura Joubert, avec une voix émue, comprise jusqu'au bout de la salle, eut lu la rénovation des promesses de la Profession, au nom de tous les Frères et Soeurs présents. Dans les notes recommandées, on a demandé de faire connaître les Tertiaires malades aux Soeurs Infirmières: Mme Gay et Mme Brabant, afin de recevoir leur visite; — que tout le monde se procure un calendrier du Tertiaire pour 1937; ainsi qu'une carte d'assistance, à demander à la Soeur Portière; — on a dit que les contributions annuelles sont payables pendant le mois de janvier à la Soeur secrétaire et trésorière, Mme Dufault. On a aussi engagé à remettre tous les livres de la bibliothèque en vue d'une révision; et on a annoncé que dorénavant, pour toutes nos réunions, du 1er ou du 3e mercredi, la porte de la sacristie ne s'ouvrira qu'à 7 h, c'est-à-dire une demi-heure avant le temps de commencer la réunion.

L'instruction était sur l'Enfant Jésus et la simplicité des Rois-Mages comme types de notre esprit d'enfance spirituelle et de simplicité franciscaine.

• • •

Un Tertiaire doit être un **exemple de Paroissien.**

Bien qu'appartenant à une congrégation, les membres du Tiers-Ordre n'en restent pas moins des enfants de la paroisse; et, s'ils ont des devoirs à remplir en tant que Tertiaires, ils en ont aussi comme paroissiens. Ils seront les **premiers** à donner l'exemple de l'assiduité aux offices ordinaires et aux réunions extraordinaires de leur église, surtout à l'occasion des carêmes, des mois de Marie et des Missions. S'ils occupent du monde chez eux, ils se feront un devoir de laisser à leurs employés ou domestiques toutes les facilités voulues pour accomplir leurs obligations religieuses. Dans ce but, autant que les circonstances le voudront, ils règleront les travaux, les réceptions, les diners, de manière à permettre à leurs subalternes de faire acte de bons paroissiens.

Un tricolore lumineux de mille pieds

PARIS — A l'occasion de l'Exposition Internationale des Arts et Technique dans la vie moderne, dont les portes s'ouvriront au mois de mai prochain, la Tour Eiffel, qui abrite un poste d'émission de T.S.F., une horloge, immense, et un thermomètre aux proportions colossales, va devenir en 1937, le plus grand emblème national du monde.

La Tour Eiffel est le don de l'Exposition de 1889. Depuis, la critique ne l'a point épargnée, mais on est arrivé à la considérer de nos jours, comme l'un des plus beaux "monuments" de Paris. Pendant la guerre, dès 1914, elle rendit de grands services pour la T.S.F., et c'est au sommet de la tour que fut hissé le drapeau américain, le 6 avril 1917, lorsque les Etats-Unis entrèrent en guerre. Depuis plus de 10 ans la Tour Eiffel porte la réclame d'une grande firme d'automobiles françaises, et elle a été dotée, ces dernières années, d'une grande horloge et d'un thermomètre.

Et 1937 la verra transformée en un magnifique drapeau lumineux aux couleurs françaises qui claquera au vent dans la nuit. Le premier étage sera illuminé aux couleurs des 42 nations participantes, et le drapeau français émergera de ce flot multicolore du plus bel effet artistique.

Progrès réalisés dans le diocèse de Saint-Boniface

(Suite de la page 3)

Les listes complètes des noms des enfants qui méritent leur diplôme devront être envoyées à la chancellerie, avec les deux ou trois meilleures copies du concours, au plus tard le premier août.

La fête de la doctrine chrétienne sera remise à un dimanche de septembre, après la rentrée des classes. Vous trouverez dans les Cloches d'avril 1936, un programme pour cette journée, que vous aurez tout intérêt à suivre.

A date, le résultat des quêtes de la Fête de la doctrine ne couvre pas les dépenses des catéchismes de vacances.

Ces catéchismes inaugurés pendant les vacances de 1935, se sont continués aux dernières vacances. Chaque année 40 à 50 endroits ont été visités, une cinquantaine de catéchistes, religieuses surtout, et quelques laïques, ont fait le catéchisme pendant une ou deux semaines à environ un millier d'enfants. Ces chiffres ne comprennent pas le travail d'enseignement catéchistique volontaire qui se fait dans Saint-Vital depuis deux ans, pendant l'année scolaire, et qui atteint maintenant, par un corps organisé de vingt-cinq jeunes filles catéchistes, environ deux cent cinquante enfants.

Il se fait dans ces catéchismes un bien qu'il est difficile d'apprécier à sa juste valeur. Il faut intensifier ce travail. Je demande à MM. les Curés qui ont sur leur territoire des enfants qui ne reçoivent aucun enseignement religieux suivi à l'école ou à l'église, de se mettre en communication avec l'Office diocésain du Catéchisme pour faire profiter ces enfants des cours de vacances ou des cours par correspondance que l'on a commencé à organiser.

• • •

La Sainte Eucharistie doit être le centre du culte et la source vive de toute vie chrétienne sérieuse. Il ne faut rien négliger dans vos paroisses pour accroître la dévotion à la Sainte Eucharistie sous toutes les formes possibles: assistance à la sainte Messe, initiation intelligente et personnelle à la liturgie eucharistique, communion fréquente, croisade eucharistique des enfants, dévotion du premier vendredi, communion au moins mensuelle pour les différentes confréries, etc. Je me réjouis de voir les congrès eucharistique régionaux organisés d'une façon définitive. Ils donneront chaque année occasion dans plusieurs paroisses à un renouvellement de dévotion eucharistique en même temps qu'à une manifestation publique de foi et d'amour envers Notre-Seigneur au Saint Sacrement. J'attire d'une façon particulière votre attention sur la dévotion aux Quarante-Heures. Vous trouverez une nouvelle liste des prières des Quarante-Heures pour le diocèse à la fin de cette circulaire. Pour dresser cette liste, je me suis inspiré de la législation de l'Eglise, et de l'histoire de cette pieuse coutume. Les Quarante-Heures ont été organisées à Rome à la fin du XVIème siècle pour "obtenir de Dieu sa protection contre les dangers qui menaçaient l'Eglise." Clément XI en 1705, dans une instruction célèbre en régla les moindres détails pour la ville de Rome. Une forme d'exposition des Quarante-Heures, que l'on appelle ad instar s'est ensuite introduite dans l'Eglise, et elle a été officiellement reconnue par Pie X, en 1914, pour les endroits où au jugement de l'Ordinaire, on ne peut suivre complètement l'instruction clémentine. Cette forme ne comporte pas l'adoration de nuit, mais seulement l'adoration au moins depuis midi du premier jour, le deuxième jour en entier, et le troisième jour jusque vers midi. La Sacrée Congrégation de la Pénitencerie, en 1933, remarque que "l'on ne peut exprimer l'abondance et le prix des grâces célestes que cet excellent exercice du culte divin a apportés au culte chrétien." Puis elle rappelle, en promulguant de nouvelles indulgences, dont une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, une fois le jour pour la visite du Saint Sacrement exposé pendant les Quarante-Heures, le vif désir de Pie XI que l'exercice des Quarante-Heures ait surtout "pour but de réparer les outrages et les injures que Notre-Seigneur souffre au Saint-Sacrement."

Enfin le Droit Canon, c. 1275, demande aux évêques d'organiser au moins quelques heures d'adoration par jour dans les endroits où l'on ne peut avoir sous aucune forme les prières des Quarante-Heures.

✠ Emile YELLE, P.S.S.
Arch.-Coad. de St-Boniface.

La France entend protéger ses vins

OTTAWA — D'autres noms devront être choisis pour plusieurs vins canadiens. Les viticulteurs du pays, qui donnent à leurs vins les noms de produits renommés de France, tels que "Champagne", "Bourgogne" et "Sauterne", devront leur trouver d'autres noms. La France a fait, en effet, enregistrer au bureau des brevets du Canada les noms de 300 vins français associés à des régions particulières de France, en vertu du traité de 1933 avec la France. Les viticulteurs du pays n'auront même pas le droit de désigner leurs vins comme étant du champagne canadien ou bourgogne canadien. Même le nom "canadien" ne change rien aux objections des viticulteurs de France à ce sujet.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE UNE GUERRE DE CIVILISATION

Le cardinal-primat souligne le sentiment religieux et l'esprit de justice sociale qui animent les nationaux.

Le cardinal Goma y Tomas, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, qui se trouve actuellement à Rome, a fait, à un rédacteur de **l'Avvenire d'Italia, des déclarations** très importantes concernant la guerre civile espagnole, les causes et l'objet du soulèvement militaire, enfin sur les sentiments religieux qui animent le général Franco et les nationaux.

Voici les passages essentiels de ces déclarations:

"Je suis convaincu, a dit l'éminent prélat, que la lutte a la signification d'une guerre de religion. On ne combat ni pour la République ni pour une question dynastique.

Guerre de doctrines

Cette guerre si cruelle est foncièrement une guerre de principes, de doctrines, la guerre d'une conception de la vie et de la réalité sociale contre une autre, d'une civilisation contre une autre.

C'est la guerre que soutient l'esprit chrétien espagnol contre cet autre esprit, si on peut l'appeler esprit, qui voudrait fondre tout humain, des cimes de la pensée aux petitesses de la vie quotidienne, dans la morale du matérialisme marxiste.

D'une part, les combattant de toutes idéologies qui représentent partiellement ou intégralement la vieille tradition et la vieille histoire de l'Espagne; de l'autre côté, un conglomérat informe de combattants dont le but principal est, plus que le triomphe sur l'ennemi, de détruire toutes les valeurs de notre vieille civilisation."

Elan de patriotisme

Mgr Goma y Tomas ignore comment commença la lutte. "Mais, ajoute-t-il, le cours des événements a bien démontré que ce fut un profond amour de la patrie qui les détermina et les conduisit successivement."

Car personne n'ignore que, au moment où éclata l'insurrection, le communisme avait préparé un mouvement subversif, organisé pour édifier sur les ruines de la religion, de la propriété, de la famille et de l'autorité, le régime soviétique.

Le cardinal se dit ensuite témoin que l'insurrection d'une partie de l'armée a rencontré un courant de sympathie nationale qui correspond au désir qu'on avait de voir surgir une espérance de salut.

"Le mouvement nationaliste ne s'est pas arrêté, a poursuivi l'archevêque de Tolède, parce qu'il a acquis l'empreinte religieuse qui s'est manifestée dans les camps, dans les oriflammes sacrées que portent les combattants et dans l'explosion de l'enthousiasme religieux de la foule à l'arrière. Du reste, enlevez la force du sentiment religieux et la guerre actuelle reste sans force. La lutte d'aujourd'hui est animée d'un esprit de vraie croisade pour la religion catholique . . .

Guerre atroce

Jamais il n'y a eu dans l'histoire une guerre plus atroce. On a dit que les vies humaines sacrifiées seraient au nombre de 500,000. Je compte beaucoup plus; peut-être un million de vies!"

Après avoir retracé les atrocités commises contre les églises et le clergé, le cardinal Goma y Tomas a affirmé sa persuasion que, après le succès du général Franco, viendront des jours de paix pour les consciences et que l'organisation du futur Etat espagnol donnera à Dieu et à son Eglise les droit de citoyenneté, la protection et le patrimoine spirituel dont il jouissait encore en Espagne il y a peu d'années et qu'ils ont parmi les peuples civilisés.

Eloge de Franco

En terminant, le prélat a fait un grand éloge du général Franco, "soldat chevaleresque et catholique pratiquant, animé du plus haut esprit de justice sociale.

Que les ouvriers ne craignent rien, ni l'épée ni la religion ne sont leurs ennemis.

L'épée, parce qu'elle accomplit l'effort héroïque de pacifier l'Espagne; la religion, parce qu'elle est le facteur décisif de la charité et de la justice sociale."

Et Mgr Goma y Tomas a conclu: "Le concours des catholiques est assuré, dans la vie doctrinale et dans l'ordre social, à toute entreprise qui aura pour fins l'élévation de la classe ouvrière et l'établissement d'un règne d'équité et de justice, unissant tous les Espagnols par les liens d'une fraternité qui ne peut se trouver en dehors d'eux."

Un point d'histoire d'actualité

LE DIVORCE DU FONDATEUR DE LA RELIGION D'ÉTAT ANGLICANE

Dans son allocution radiodiffusée, le Révérendissime et très honorable Cosmo Lang, primat d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry, premier lord ecclésiastique, a constaté que pendant les dix jours de la tragédie qui a abouti à l'abdication d'Edouard VIII on a vu des choses étranges!

La plus étrange de ces choses que le primat d'Angleterre n'a pas mentionnées n'a-t-elle pas été l'attitude de l'Eglise anglicane, criant au scandale parce que le roi voulait épouser une femme divorcée, alors que c'est à un divorce royal que cette Eglise doit son existence?

Evoquons brièvement ce drame qui a bouleversé la chrétienté.

A la fin de l'an 1501 le prince Arthur, fils aîné du roi d'Angleterre Henri VII, s'unissait à l'Infante Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique et de la grande Isabelle; ce jeune époux, qui ne l'était que de nom, mourait quatre mois après (2 avril 1502).

Aux termes du traité de mariage, Henri VII devait ou renvoyer la veuve en Espagne, en restituant au roi Ferdinand les cent mille couronne de la dot; ou bien garder sa bru en Angleterre en lui assurant, à titre de douaire, le tiers des revenus du pays de Galles, du duché de Cornouailles et du comté de Chester.

Aucune de ces deux solutions ne satisfaisait l'avarice d'Henri VII. Après plus d'une année de chicanes, il finit par accepter l'offre de Ferdinand d'unir Catherine, qui avait 20 ans, à son beau-frère Henri, qui en avait 12... Le Pape Jules II accorda les dispenses voulues; les fiançailles eurent lieu le 25 juin 1503.

Henri VIII succéda à son père le 25 avril 1509. Son mariage avec Catherine fut célébré immédiatement.

En 1527, à une fête donnée par le cardinal Wolsey, chancelier du royaume et primat d'Angleterre, Henri VIII fut ébloui par la beauté d'Anne Boleyn, fille d'honneur de la reine. Aux avances du souverain, elle répondit: 'Je suis trop digne pour être votre maîtresse, pas assez pour être votre épouse."

Devant cette résistance, Henri VIII, qui se piquait d'être le premier théologien du royaume, conçut soudain des scrupules sur la validité de son mariage avec Catherine d'Aragon. Il se targua de l'interdiction portée par l'Ancien Testament du mariage entre beau-frère et belle-soeur (Lévitique, ch. XVIII, V. 16). Et pourtant, à la mort du prince Arthur, sa veuve manifesta la non-consommation de son union en portant le grand deuil en blanc...

D'ailleurs, la loi de Moïse ne prohibe les épousailles entre beau-frère et belle-soeur que lorsque celle-ci a des enfants. Le Deutéronome dit au contraire (Ch. XXV, V. 5): "Lorsque deux frères demeurent ensemble, et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera pas d'autre que le frère de son mari qui la prendra pour femme et suscitera des enfants à son frère." Bien loin donc d'aller contre le texte sacré, la dispense accordée par le Pape Jules II était conforme à la loi divine.

La reine Catherine avait 46 ans, elle menait une vie pieuse et austère; elle était accablée d'infirmités. De ses cinq enfants, il ne lui restait qu'une fille, qui sera la reine Marie Tudor. Comment pouvait-elle lutter avec Anne Boleyn, dans le plein épanouissement de sa belle jeunesse? Elle refusa de se retirer dans un monastère, cette proposition laissant planer un doute sur la légitimité de sa fille. Son neveu, l'empereur Charles-Quint, la soutenait. A la demande d'Henri VIII, le Pape Clément VII envoya en Angleterre deux légats qui tinrent une séance solennelle, le 28 juin 1529. La reine eut beau se jeter aux genoux du roi, il demeura sourd à ses supplications.

Elle quitta la salle et interjeta appel au Souverain Pontife, qui évoqua la cause à Rome et somma le roi d'avoir à comparaitre devant lui. Henri accusa le cardinal Wolsey de l'échec de l'affaire. Dépouillé de ses biens, inculpé du crime de haute trahison, le prélat mourut avant le procès. Thomas Moore le remplaça à la chancellerie. Henri VIII avait l'illusion que ce grand homme, d'humble origine, soutiendrait le divorce. Il refusa et se démit de sa charge pour cueillir bientôt la palme du martyre.

Sur les conseils de Thomas Cranmer, Docteur de l'Université de Cambridge, le roi fit consulter les principales Universités d'Europe; beaucoup d'entre elles se prononcèrent pour la nullité de la première union. Le Pape ne céda pas; l'avenir lui donna raison.

A ce moment surgit Thomas Cromwell, arrière grand-oncle du protecteur. Il suggéra au roi que le seul moyen de trancher la question était de rejeter l'autorité du Pape. Henri en fut enthousiasmé. Effrayés par la menace de la confiscation de leurs biens et d'emprisonnement, les évêques et Abbés, réunis en assemblée, apostasièrent en proclamant Henri VIII chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, décision que le Parlement transforma en loi d'Etat. Le schisme était consommé.

En novembre 1532, d'après les historiens protestants, en janvier 1533, suivant les catholiques, le roi, faisant croire à son chapelain que le Pape avait annulé son premier mariage, s'unit secrètement à Anne Boleyn, dans un état de grossesse avancé et bientôt mère de la future reine Elisabeth.

Catherine d'Aragon, exilée au château d'Amthill, refusa de comparaitre devant le tribunal du renégat Cranmer, archevêque anglican, ne reconnaissant que la seule juridiction du Souverain Pontife.

Lorsqu'elle mourut, le 6 janvier 1536, son indigne époux la pleura, mais ce "Barbe-Bleue", le 19 mai 1936, vêtu de blanc, comme le jour du couronnement d'Anne Boleyn, se promenait dans les allées du parc de Richemond, lorsqu'un coup de canon le prévint que la tête de la reine, principale cause de la séparation de l'Eglise d'Angleterre, avait roulé sous la hache du bourreau. Il sauta gaiement sur son cheval et partit pour la chasse.

Le lendemain, le misérable épousait Jeanne Seymour, fille d'honneur d'Anne Boleyn. Le 12 octovre 1537, cette troisième épouse subit l'opération césarienne, donna le jour au futur roi Edouard VI et mourut le lendemain.

Trois autres unions vont accentuer l'infamie de ce monarque sanquinairement amoureux.

En 1539, Thomas Cromwell montre à son souverain un portrait sur ivoire, peint par Holbein, de la princesse Anne de Clèves, qui, soit-disant, était aux autres princesses allemandes ce que le "soleil d'or est à la lune d'argent." Le roi, recevant une forte femme sans grâce, défigurée par la petite vérole, s'écria: "C'est une grosse cavale flamande!"

Il l'épousa quand même, de peur de mécontenter les princes protestants d'Allemagne. Le 12 juillet suivant, une assemblée d'archevêques et évêques prononçait le divorce; la grosse cavale accepta le titre de soeur adoptive du roi, avec 3,000 livres de pension annuelle; mais Thomas Cromwell dut "tendre le cou à la chaine"; il fut décapité le 28 du même mois.

Sans même attendre la sentence du divorce, Henri s'était marié secrètement avec Catherine Howard, cousine germaine d'Anne Boleyn, qui, accusée d'infidélité, eut la tête tranchée en l'année 1542.

Le 13 juillet 1543, ce fut la sixième et dernière reine qui ceignit la couronne: Catherine Parr. Elle échappa au sort d'Anne Boleyn et de Catherine Howard, bien qu'il s'en fallût de peu, car elle tenait souvent tête à son casuiste de mari.

Flairant dans le "Docteur Kate", comme il l'appelait, l'hérésie luthérienne qu'il persécutait autant que le catholicisme, il donna l'ordre de la mener à la Tour de Londres, autrement dit à la mort.

Catherine, prévenue secrètement, jura au roi que, si elle se risquait à le contredire c'était pour faire briller son génie de théologien. Enchanté, il l'embrassa comme entrait le chancelier Wristhesley avec sa garde. Le roi le traita de knave, fool, beast (fripon, imbécile, bête) et vécut avec elle avant de reposer à Windsor à côté de Jeanne Seymour, en 1547.

Pour imposer la religion anglicane, il avait ordonné le suplice de soixante mille victimes.

H. de GRANDVELLE.

EDMONTON — Le premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, a accepté la démission de M. C.-C. Ross, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet albertain. C'est M. Nathon-E. Tanner, instituteur de Cardston, qui succède à M. Ross.

QU'EST-CE QUE LA LIGNE MAGINOT?

Une muraille d'acier inexpugnable qui s'étend à plusieurs milles et s'enfonce dans le sol jusqu'à une profondeur de 325 pieds.

Il y a eu la Grande Guerre: il y en aura bien d'autres! L'Europe n'est-elle pas, aujourd'hui, au dire de M. Edouard Daladier, ministre de la défense nationale de France, "une forêt d'acier"?

Pour se défendre, à la frontière de l'Est — où il y a, certes, du nouveau! — la France a construit une muraille d'acier inexpugnable: la Ligne Maginot.

Le système fortifié de la France est aujourd'hui terminé.

De plus, la France — en face de l'Allemagne, qui a reconstitué son infanterie, son artillerie, son aviation, sa marine — vient de voter vingt-cinq millions de dollars pour la mise en état de défense de sa frontière du nord.

Le gouvernement vient d'opposer un refus formel de réduire la durée du service militaire. Il vient de décider l'accélération du rythme des armements en votant encore 70 millions de dollars, et de défendre le droit de grève aux ouvriers travaillant pour la défense nationale.

La somme totale votée jusqu'ici est de $887,500,000.

Tranchées d'acier

Mais qu'est-ce que cette fameuse Ligne Maginot?

Depuis ce prodigieux constructeur que fut Vauban, l'art de la fortification s'est amélioré constamment.

Aujourd'hui, la France possède à la frontière de l'Est une ligne fortifiée conçue par M. André Maginot, un des plus actifs ministres de la guerre, qui a su étudier le génie militaire à la perfection et qui, en 1923, a proposé de construire une muraille d'acier et une forteresse souterraine s'étendant à plusieurs milles et s'enfonçant dans le sol jusqu'à une profondeur de 325 pieds.

Maginot obtint d'abord $150,000,000 pour réaliser ce vaste projet de défense.

Au bout d'un an, cet octroi était dépensé; on en vota d'autres, d'année en année, jusqu'à ce que la Ligne Maginot fût achevée.

Aujourd'hui, ces gigantesques tranchées d'acier et de brique sont terminées.

D'autres forteresses semblables se trouvent aux environs de Metz, de Nancy.

Tout ce que l'on voit sur terre de ces casemates ce sont des rotondes d'acier à l'épreuve des projectiles.

L'Allemagne s'en moque

Le général Goering, ministre de la guerre du Reich, prétend que les obus allemands feraient sauter ces casemates et en perceraient le dôme d'acier comme une fourmilière de sable; mais les Français soutiennent qu'aucun projectile connu ne peut les démolir.

C'est ce qui reste à voir! Rien, en effet, n'est infaillible. Aucun système défensif n'est invulnérable.

Quand une menace pèse en permanence sur un pays comme la France, il appartient de tout mettre en oeuvre pour garantir, de la façon la plus complète, la sécurité des foyers.

Ce serait une erreur de croire que le principe selon lequel on a tendu le rideau bétonné qui protège aujourd'hui une grande partie de la frontière franco-allemande a été admis sans difficulté. Là, comme ailleurs, des doctrines diverses se sont heurtées l'une à l'autre. C'est l'autorité personnelle dont jouissait André Maginot, alors président de la commission de l'armée de la Chambre des députés, qui fit adopter la formule de "ligne fortifiée" selon laquelle ont été exécutés tous les travaux de 1928 à 1936.

Fortifications en profondeur

Le ministre de la défense nationale considère qu'un front, si solide soit-il, peut être percé. Il craint qu'une attaque déclenchée contre la Ligne Maginot avec des moyens motorisés considérables ne donne raison à une tentative d'enveloppement d'un des secteurs fortifiés. Sa conception est que, si ces fortifications ont une profondeur de quatre à six milles, aucune concentration d'artillerie ne pourra jamais en venir à bout. A son sens, si, par hasard, une fissure se produisait sur un point quelconque de notre ligne, les engins blindés qui auraient pu pénétrer se trouveraient pris dans un réseau de feu d'où ils ne pourraient en aucun cas sortir si d'innombrables petites casemates, abritant des mitrailleuses et de l'artillerie, s'échelonnent en arrière des ouvrages principaux.

A l'expression de ligne fortifiée, va donc s'ajouter bientôt, dans le langage des techniciens, celle de fortifications en quinconce. Il ne s'agira évidemment pas d'établir des casemates selon l'ordre tout à fait régulier des arbres d'une avenue, mais d'adopter un dispositif assez semblable en tenant compte des chemins, de la visibilité et des accidents de terrain.

Personne ne saurait critiquer cette doctrine qui a l'avantage de ne pas se substituer à l'autre, mais, au contraire, de la renforcer.

UN AVERTISSEMENT MODÉRÉ AUX CATHOLIQUES DE FRANCE

La collaboration avec les communistes est contraire aux directions pontificales, dit un écrivain de la "Revue des Deux Mondes."

PARIS — De retour de Rome où il assista à l'audience historique accordée le 9 septembre par le Saint-Père aux réfugiés d'Espagne, Jacques de Bivort de la Saulée publie dans la "Revue des Deux Mondes" "Un avertissement modéré aux catholiques de France."

Après avoir rappelé que le journal "L'Aube", organe quotidien des catholiques de gauche, reconnut l'impossibilité d'harmoniser sur le terrain économique et social, la doctrine de Jésus et celle de Marx, Jacques de Bivort de la Saulée tire une conclusion capitale du décret du Saint-Office en date du 23 juillet 1936, mettant à l'index le périodique "Terre Nouvelle" organe des chrétiens révolutionnaires: "La doctrine de l'Eglise se précise de plus en plus. De ce décret il faut conclure logiquement que désormais dans les oeuvres de charité mêmes, la collaboration des catholiques, non seulement avec les communistes mais avec leurs partisans devient contraire aux directives pontificales."

La collaboration avec les communistes

Ce langage ne manquera pas de susciter de l'émotion dans le diocèse de Paris. En effet, on sait que de nombreux maires communistes de la banlieue parisienne constituèrent un comité d'aide aux chômeurs où ils invitèrent les curés à venir siéger. Le cardinal-archevêque de Paris leur accorda aussitôt l'autorisation d'accepter l'invitation. Or certains milieux catholiques tirèrent parti du décret du 23 juillet, pour contester aux curés de la banlieue dite "rouge" le droit de continuer cette collaboration.

Havas est en mesure de préciser que le cardinal Verdier ne se considère nullement comme visé, ni directement, ni indirectement, par la mise en garde de Rome. En effet, en autorisant les curés à entrer dans les comités de secours aux chômeurs, il a sanctionné la collaboration, non pas avec les communistes mais avec les maires des autorités municipales légalement constituées. Dans un cas aussi particulier, il n'appartient nullement au clergé de déterminer à quel parti se rattache le pouvoir légitime; son devoir est de le reconnaitre, pourvu qu'il respecte les droits de l'Eglise et de la religion.

Un point de ralliement

Or tous les partis du Front populaire, surtout le parti communiste, s'abstiennent scrupuleusement de tout acte d'anticléricalisme caractérisé et cherchent par tous les moyens à augmenter le nombre de leurs recrues dans les milieux catholiques.

Mais la conclusion essentielle de Bivort de la Saulée constitue un point de ralliement à toutes les factions de l'opinion catholique française: "Le catholicisme ne s'oppose pas au communisme comme un ordre ancien à un ordre nouveau, mais comme un ordre nouveau juste à un ordre nouveau injuste et fallacieux. Les encycliques contiennent les principes de cet ordre. Mais lorsqu'il s'agit de la durée du travail, de la fixation du salaire, d'économie dirigée, ce sont les applications pratiques qui restent encore à préciser. Il n'est donc pas seulement désirable que les élites catholiques étudient et fassent connaitre, par la parole et la plume, la doctrine sociale de l'Eglise jusqu'ici trop méconnue. C'est d'elle aussi que le monde chrétien attend l'effort d'adaptation où le catholicisme compta toujours des précurseurs.

Les marxistes sont conduits par des intellectuels qui rejettent nos principes moraux. Les catholiques sont donc assurés de la supériorité morale. C'est elle qui doit les aider à rebâtir la Cité et leur donner la victoire dans le combat pour assurer l'ordre.

Avis aux Français

Le Consul Général de France à Montréal invite les jeunes Français du Manitoba nés du 1er juin 1916 au 31 décembre 1917 inclus, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre en rapport immédiatement avec le Consulat Général en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1937.

Ceux, plus âgés, qui n'auraient pas encore été appelés devant le Conseil de révision, sont invités à faire sans retard la déclaration prévue par la loi. Les jeunes gens nés à l'étranger d'un père français sont tenus de se conformer aux mêmes instructions.

Le travail le plus productif est celui qui sort des mains d'un homme gai.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

Nous nous excusons de suspendre la PAGE FEMININE et le COIN DES ENFANTS pendant quelques semaines, la directrice étant retenue chez elle par la maladie.

Les communistes et nous...

La Voix Catholique (Gravelbourg):

Que chaque lecteur fasse un retour sur lui-même et réponde sérieusement à cette question: est-ce que moi, catholique, je suis prêt à faire autant pour la cause catholique que les communistes pour leur cause? La réponse, si elle est sincère, sera généralement: NON. Alors, qu'on ne se scandalise plus de la faiblesse de nos organisation catholiques en face des communistes. Eux, ils demandent des sacrifices, le sacrifice de tout, et ils promettent un paradis sur terre; les leaders eux-mêmes ne jouissent pas encore de ce paradis et ils n'y croient pas. Malgré tout, ils trouvent des gens prêts à tout sacrifier pour le paradis rouge. Nos catholiques, eux, estiment et aiment leur religion, mais à condition qu'elle ne leur demande pas de sacrifices, surtout peu ou point de sacrifices en argent: la dîme, les bancs, les grand'messes, passe encore; mais les oeuvres, les associations, le journal catholique, il y en a trop de ces affaires-là!

Prenez "La Voix Catholique," par exemple, et l'on pourrait prendre pratiquement tout journal catholique comme exemple. Nos gens le recevront à condition qu'on ne leur demande pas de payer l'abonnement! L'administration lancera ces jours-ci un appel suprême en faveur du journal: combien consentiront à sacrifier quelques petits plaisirs pour payer l'abonnement à la "Voix Catholique"? Ce sera le petit nombre. Les autres, la majorité, ils ne répondront même pas à l'appel par un refus: ils garderont le silence. Et ces mêmes gens seront scandalisés de lire que des "pays si catholiques" comme l'Espagne et le Mexique soient devenus "si vite" des pays communistes... Amis, lisez bien: dans ces "pays si catholiques", trop de catholiques n'étaient bons qu'à une chose: devenir des communistes, et ils sont devenus des communistes. Comme communistes, ils paieront pour leurs journaux, en attendant le paradis rouge.

Conclusion

C'est toujours la même. Il nous faut des catholiques qui ne seront pas satisfaits de montrer leur foi par l'assistance à la messe le dimanche, et les Pâques faites humblement une fois l'an; mais il nous faut des gens qui ne reculeront pas devant les sacrifices à faire pour la cause de l'Eglise. Que ce soit une piastre donnée de bon coeur pour un abonnement à une feuille catholique ou que ce soit le sacrifice de ses loisirs pour s'instruire des principes chrétiens afin de les défendre et d'en vivre; peu importe la forme de service ou de sacrifice, il nous faut des catholiques prêts à se donner pour l'Eglise, de bon coeur.

Il nous faut lutter à armes égales avec nos ennemis, dans tout ce qui est honnête. Ils se fanatisent pour le mal, il faut que notre zèle soit plus fort que leur fanatisme. Je termine par ces lignes du Père Forest, O.P., dans la "Revue Dominicaine": "D'autres pays, l'Espagne, le Mexique, naguère encore aussi catholiques que les nôtres, se débattent à l'heure présente au milieu d'une crise religieuse des plus douloureuses. Nous ne l'éviterons qu'à condition que la religion cesse d'être une attitude pour devenir une vie; qu'à condition que nous la regardions, non comme un obstacle et un frein, mais comme l'épanouissement de tout l'être, la satisfaction de besoins auxquels rien d'humain et de terrestre ne peut répondre."

Nouveau poste à M. Marius Barbeau

OTTAWA — M. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, a annoncé la nomination du Dr C. Marius Barbeau, ethnologue et folkloriste bien connu du musée national du Canada, comme président du Conseil de protection des animaux sauvages. Ce conseil comprend des fonctionnaires de tous les ministères et aura pour fonctions d'étudier particulièrement les problèmes soulevés par la loi de la Conservation des oiseaux migrateurs et de la loi du gibier du Nord-Ouest. Il traite également des problèmes biologiques des animaux et des oiseaux sauvages, lorsque ses services sont requis dans ce domaine. Les membres du Conseil ne reçoivent pas d'autre rémunération que leurs salaires de fonctionnaires.

Réélection de la seule femme maire du Canada

WEBBWOOD, Ont. — Mme Barbara Hanley, la seule femme maire du Canada, a de nouveau été élue premier magistrat de Webbwood. Elle l'emporta sur son adversaire, M. Robert Streich, par une majorité de 20 voix. Ce dernier en obtint 66 et elle, 86.

L'influenza fait de nombreuses victimes aux Etats-Unis

NEW-YORK — Les autorités médicales signalent une augmentation considérable de l'épidémie d'influenza et de pneumonie dans certaines parties des Etats-Unis. Le temps doux et pluvieux est cause de cette recrudescence du mal.

New-York est la ville qui souffre le plus de l'épidémie. Dans la dernière semaine on a enregistré 598 morts. Les autorités médicales prédisent que les cas de maladie enregistrés au nombre de 1,814 indiqueraient une diminution la semaine prochaine et que la maladie aura bientôt fini son cours.

Le cardinal Tisserand décoré

PARIS — Le Journal officiel annonce la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de Son Eminence le cardinal Tisserand au titre des Affaires étrangères. C'est là un hommage rendu à l'activité de propagande en faveur de la France par l'éminent prélat.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

TRANSCONA

Soirée de l'Association

La soirée de l'Association d'Education, avec distribution de prix et de diplômes, a eu lieu, il y a déjà quelque temps. Elle fut agrémentée d'une intéressante séance donnée par les élèves de l'école paroissiale et exercée par les Soeurs Oblates. La salle était comble, et les auditeurs ont passé une très agréable soirée. La scène des petits et des petites a remporté un succès sans égal et les applaudissements répétés leur ont valu un "encore" qui a été tout aussi goûté que la première fois. D'autres, dans une saynète intitulée "Le Cordon bleu mélomane", se sont révélées actrices et excellentes chanteuses. Une seule ombre au tableau: le délégué de l'Association, qui devait adresser la parole, a été attendu en vain . . . Une lettre, reçue quelques jours après, expliqua que, comme il se préparait à partir, son auto s'entêta à ne pas démarrer . . .

Dames de Sainte-Anne

Dans une cérémonie pieuse et simple, une quinzaine de Dames ont été reçues dans la Congrégation des Dames de Sainte-Anne. Les élections eurent lieu et donnèrent le résultat suivant: présidente, Mme C. Ziegler; vice-présidente, Mme B. Désilets; secrétaire, Mme J.-B. Chales; conseillères, Mmes E. Poirier, Alf. Sicotte et P. Pitre.

Enfants de Marie

Le 13 décembre eut lieu une réception d'Enfants de Marie. Une quarantaine de jeunes filles s'enrôlèrent sous la bannière de Marie-Immaculée. La cérémonie commença à 3 h. de l'après-midi par un sermon sur les privilèges et les devoirs d'une Enfant de Marie. L'acte de consécration fut lu en français par Philomène Coulombe et en anglais par Cecilia Lannon. Pour l'occasion, une statue de la Sainte Vierge avait été placée dans le sanctuaire et ornée avec goût. Cierges en main, les aspirantes s'avancèrent pieusement vers la table sainte pour recevoir leurs médailles d'Enfant de Marie. Pendant la réception, le choeur de chant, sous la direction de Cécile Forest, a chanté "Je l'ai juré".

Le Salut du Saint-Sacrement termina cette belle cérémonie.

Toutes se rendirent ensuite à la salle et on procéda à l'élection des officières pour 1937; le résultat fut comme suit: présidente, Mélina Fontaine; vice-présidente, Kathleen McCormick; secrétaire, Béatrice Paul; conseillères, Lilianne Blais, Kathleen Barrett et Anna Sicotte; directrice de chant, Cécile Forest. Un succulent souper fut alors servi aux nouveaux membres par les anciennes.

Avant de se séparer, un diplôme d'admission dans la congrégation des Enfants de Marie fut distribué à chacune, et comme tout beau jour a une fin, toutes s'en retournèrent dans leurs foyers, gardant un profond souvenir de cette fête.

• • •

Le 20 décembre au soir, un autre groupe de filles, plus jeunes celles-là, se réunissaient pour la première fois dans la salle paroissiale sous la direction de Mme L. Lanthier. En vue d'une organisation régulière, ces jeunes filles de 13 à 16 ans, au nombre de 30, formeront l'avant-garde des Enfants de Marie. Un arbre de Noël magnifiquement décoré et illuminé était rempli de cadeaux pour la circonstance: chacune en reçut un. La soirée se passa partagée entre chants et jeux de toutes sortes: on s'amusa ferme, pendant qu'un groupe préparait le goûter, qui fut des plus exquis. Puis on se quitta dans l'espoir d'une réunion semblable, prochainement.

Noël

La fête de Noël fut des plus solennelles. L'église, trop petite pour l'occasion, ne put loger tout le monde: un grand nombre de fidèles dut assister à la messe dans la sacristie. Les communions furent nombreuses. Le Père Péalapra, O.M.I., donna le sermon de circonstance en français et en anglais. Il démontra que Notre-Seigneur, de sa crèche, nous donne une leçon d'humilité, de détachement et d'obéissance.

Le choeur de chant, sous la direction habile de Fernand Désilets, secondé par Paul Turcotte, organiste, chanta la messe de "Peters" avec beaucoup de succès. Le "Minuit Chrétiens" fut chanté par Raoul Carrière. Les solistes furent F. Désilets, A. Lambert, Cécile Forest, Mélina Fontaine, Andréa de la Barrière, Philomène Coulombe.

Les enfants de choeur édifièrent les fidèles en répondant ensemble en latin aux prières récitées au pied de l'autel au commencement de la messe. Nos dévouées Soeurs Oblates avaient décoré la crèche et l'autel avec art: tout portait à la piété.

Durant la communion et la deuxième messe, les beaux vieux cantiques de Noël ranimèrent notre amour et notre foi envers le Jésus de la Crèche.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Décès de M. Ernest Neveu

Le 30 décembre au matin décédait à sa demeure un de nos paroissiens les plus estimés, M. E. Neveu. Depuis au-delà de six mois, la maladie de coeur qui l'emporta faisait parfois sentir sa gravité et les deux derniers mois laissaient prévoir une fin soudaine.

Venu à Saint-Pierre dans son bas âge, M. Neveu épousa quelques années plus tard Mlle Anna L'Heureux, qui le précéda dans la tombe durant l'épidémie de l'influenza. Ils eurent six enfants dont quatre survivent. Le défunt faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur. Ayant été membre du conseil de la Municipalité pendant plusieurs années, il comptait un grand cercle d'amis.

Le matin de ses funérailles, bien que ce fût un jour de fête, une nombreuse assistance le conduisait à sa dernière demeure. Le deuil était conduit par son neveu, M. Oscar L'Heureux, ses deux fils et belles-filles, M. et Mme Elie Neveu, M. et Mme Wilfrid Neveu, sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Wilfrid Bonin, de Saint-Boniface, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Joseph L'Heureux, M. et Mme Henri L'Heureux, ses nombreux neveux et nièces.

Les porteurs étaient ses six neveux: MM. Georges Préfontaine, Edmond Préfontaine, député de Carillon, Antoine Préfontaine, M. R. L'Heureux, Emile L'Heureux, Eddy L'Heureux.

Outre les parents déjà mentionnés, M. Neveu laisse dans le deuil une soeur religieuse, Léonie, Soeur Marie-Gonzalve, de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, directrice des études au Couvent de Saint-Lambert, P.Q.; deux frères, Archer, de Aldenville, E.-U.; Elphège, de Richer, Man., retenu chez lui par la maladie, et plusieurs petits-enfants.

C'est le troisième membre d'une même famille qui disparait en moins d'un an: au mois de janvier dernier, une soeur, Soeur Joseph-Emile, des Petites Missionnaires St-Joseph, d'Otterburne, et Mme Jos. L'Heureux, en juillet dernier.

• • •

La famille Neveu et Mme Wilfrid Bonin, de Saint-Boniface, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathies, en particulier les Révérendes Soeurs Grises, M. E. Préfontaine, M. et Mme Perreault, M. et Mme Oscar L'Heureux, qui se sont si bien prêtés aux besoins du défunt durant sa maladie.

LA SALLE

Le 1er janvier, M. Louis Boucher, agent pour la Cie N. M. Patterson, recevait la triste nouvelle de la mort de son père, M. Elzéar Boucher, décédé à Montréal, à l'âge de 83 ans. Quelques minutes avant de recevoir le télégramme, M. Boucher avait reçu une lettre de son frère où rien ne laissait prévoir une fin aussi subite. Les nombreux amis de M. Boucher à La Salle s'unissent pour lui offrir leurs plus sincères sympathies.

• • •

Notre curé, M. l'abbé J.-M. Mireault est actuellement à l'hôpital de Saint-Boniface. Notre bon curé est fatigué et souffre de dépression nerveuse.

Le R. P. Brunet, O.M.I., a chanté la messe et nous a donné un magnifique sermon à l'occasion de la fête de la Sainte-Famille. Nous formons des voeux pour que notre bon curé nous revienne tout à fait guéri le plus tôt possible.

• • •

Le 31 décembre 1936, M. Arsène Daoust avait le plaisir de recevoir la visite de son frère M. René Daoust, de Spencer, Mass. Ces deux frères ne s'étaient pas rencontrés depuis vingt-sept ans. Bien que le temps ait été assez froid et les tempêtes assez fréquentes depuis son arrivée, M. René Daoust est très content de son séjour au Manitoba.

• • •

Ces jours derniers, les enfants de M. Ludger Lavallée et ses nombreux amis se réunissaient à son domicile pour fêter ses 74 ans. Inutile de dire qu'on s'est amusé comme les bons Canadiens savent le faire en de telles circonstances.

LETELLIER

Les Fêtes

Les fêtes de Noël et du 1er de l'an ont revêtu beaucoup de solennité dans notre paroisse.

La messe de minuit fut célébrée par le R. P. Desrosiers, C.S.V., d'Otterburne, qui prononça aussi le sermon. 450 communions furent distribuées. La chorale, sous la direction de M. Zotique Granger, exécuta la Messe Bordelaise et chanta quelques cantiques. Mme Albert Breton et Mle Alice Désautels se succédèrent à l'orgue. Pendant la messe de l'aurore, un groupe de jeunes garçons défilèrent de la sacristie jusqu'au pied de la crèche et chantèrent pieusement des anciens cantiques sous la direction d'une religieuse.

La même messe fut répétée au jour de l'an, et M. le curé fit ses souhaits aux paroissiens en prenant pour texte: "Que Votre Règne arrive".

Noces de diamant

Profitant de la réunion familiale du premier de l'an, les enfants de M. et Mme Desrosiers, anticipèrent de quelques semaines pour célébrer le soixantième anniversaire de mariage de leurs vieux parents. Le 12 février prochain, M. et Mme Desrosiers compteront 60 ans de vie matrimoniale. La fête eut lieu chez leur fille Mme Alexandre Cadieux, M. le Curé ainsi que Révérende Soeur Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus, provinciale des Religieuses de Notre-Dame des Missions, leur fille, rehaussèrent la réunion par leur présence.

Au nom de la population de Letellier, nous offrons nos cordiales félicitations aux jubilaires à l'occasion de cet anniversaire mémorable et rare; nous leurs offrons nos meilleurs souhaits pour encore un bon nombre d'années de vie heureuse et paisible au milieu de leurs enfants, dont plusieurs étaient réunis en ce jour. Leurs fils de Chicago avaient envoyé une dépêche de souhaits à leurs bien-aimés parents.

Partie de cartes

Les Enfants de Marie répétèrent leur pièce dramatique comme programme d'une partie de cartes afin d'en faire bénéficier ceux qui n'avaient pas pu y assister lors de la séance, et aussi au profit des visiteurs et des élèves des institutions de l'extérieur. L'assistance était assez nombreuse et l'entrain régna pendant toute la soirée.

Séance dramatique

Les élèves du couvent offrirent une séance dramatique et musicale pendant les vacances, un drame des anciens chrétiens, "Julia", fut joué par les élèves des hauts grades, un ballet exécuté par les moyennes, tandis que les petites contribuèrent les morceaux de piano. La séance fut jouée deux fois et la salle était bien remplie à chaque fois, prouvant l'encouragement que les paroissiens veulent témoigner à nos bonnes religieuses qui travaillent constamment à l'éducation et au développement intellectuel de nos enfants. La préparation d'une séance, la fabrication des costumes qui étaient magnifiques, la mise en scène, entrainent une grande somme de travail rendue encore plus pénible par la température rigoureuse. Soyons reconnaissants envers ces vaillantes religieuses qui n'hésitent pas devant ce surcroit de travail pour nous procurer une saine récréation, pour développer chez les jeunes le goût du beau et des nobles ambitions.

M. le Curé, MM. les abbé Forest, curé de Saint-Adolphe, Caron et Dugal, de Saint-Jean-Baptiste, nous honorèrent de leur présence.

Le programme complet fut bien exécuté et nous offrons nos chaleureuses félicitations aux directrices ainsi qu'à toutes les actrices et musiciennes qui y participèrent.

Gouret

Notre patinoire n'a pas été oisive durant les vacances; soirées de patinage fréquentes, parties animées de gouret. L'équipe senior d'Emerson est venue nous visiter et a défait Letellier 5 à 2. Notre équipe midget a joué plusieurs fois contre les collégiens en vacances et il faut dire que les honneurs ont été également partagés. Nos deux équipes sont allées jouer à Emerson samedi dernier et on remporté deux victoires: midgets, 4-0; seniors, 4-3.

• • •

M. et Mme Edmond Brodeur, de Saint-Adolphe, avec un Chevrolet neuf, ont passé les fêtes à Letellier.

• • •

M. Ernest Boissy, de Fort William, a passé ses vacances chez ses parents de Letellier et ses amis d'Emerson.

• • •

Mmes J.-H. Cardinal, de Winnipeg, et E.-R. Bélanger, de Dryden, Ont., ont passé quelques jours à Letellier.

• • •

Mlle Antoinette Lafrenière, institutrice à Carey, Man., a passé les vacances dans sa famille.

• • •

Mlles Maria et Jeanne Dufort ont passé les fêtes chez leur mère.

Mlle Josephine Gallant, de Winnipeg, a visité ses amies de Letellier.

M. William Sheppard, un pionnier de Letellier, est décédé récemment à l'âge de 86 ans. Ses funérailles ont eu lieu dimanche le 3. Il laisse sa veuve et six enfants.

Son fils, Norman, au nom de la famille, désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son deuil. Il remercie particulièrement les Canadiens français de l'intérêt qu'ils ont témoigné à ses vieux parents et de l'aide apportée par leurs voisins en cette occasion.

WOODRIDGE

Mme Pierre Bouvier de Woodridge, Man., nous a quittés ces jours derniers pour un voyage de deux mois dans la province de Québec, Toronto, Boston et New-York.

SAINT-LABRE

La Noël, le 1er de l'an et l'Epiphanie. Ces trois dates sont, pour tous les chrétiens, des dates que l'on n'oublie jamais!

La Noël. Que de souvenirs pieux sont intimement liés avec cette nuit! Vous revoyez-vous tout petit enfant, — grand comme ça!—quand vous alliez à la messe de minuit? Les mains rouges de froid, vous couriez vers l'église toute illuminée, pour voir le petit Jésus. Et votre bonne maman, un doigt sur les lèvres pour vous recommander le silence, venait s'agenouiller devant la crèche pour vous faire adorer le Roi des Rois. Vous rappelez-vous tout cela? Ah! on a beau vieillir, ces nuits de Noël de notre enfance battent toujours un peu de l'aile, même au fond des coeurs les plus endurcis.

Et le premier de l'an! Vous n'êtes plus enfant, vous avez grandi; une légère moustache ombrage maintenant votre lèvre et vous êtes devenu époux et père! Comme quand vous étiez encore enfant, vous êtes accouru auprès de vos vieux parents pour recevoir leur paternelle bénédiction et recevoir le baiser fraternel! Heureux enfants, si encore vous avez conservé cette coutume ancestrale!

Comme un bon père de famille, M. le Curé est venu, lui aussi, nous apporter sa paternelle bénédiction, le jour des Rois, n'ayant pu se rendre, comme il nous l'avait promis, au jour de l'an. Arrivé la veille au soir avec le postillon, bien emmitoufflé dans son pardessus de bison, — cadeau princier de Son Excellence Mgr l'Archevêque, — M. le Curé est venu assister à notre soirée. Cette soirée que nous pourrions appeler "la valse des arachides" (peanuts), fut en tous points, réussie!

Ce qu'on en a croqué, de "peanuts!" A voir ce déploiement en vitesse des lèvres, cette gymnastique incessante des machoires, qui aurait pu faire sourire la plus robuste carpe, on se serait cru un moment transportés dans l'empire des . . . écureuils! Bref, on s'amusa ferme, et la soirée s'est passée le plus agréablement du monde!

Tel qu'annoncé, on sépara en autant de parts qu'il y avait de personnes adultes le gâteau des rois. Fut proclamé roi, M. Jean Gérardy, qui choisit pour reine, — les rois ont quelquefois bon oeil! — Mlle Bernadette André. On installa nos "souverains de la fève" sur le théâtre, aux acclamations de la foule.

Nous aurons encore une autre soirée bientôt. Encouragé qu'il est par le succès remporté, M. le Curé nous disait en riant: "Ca va trop bien, nous aurons encore une autre soirée, et celle-là sera consacrée aux pommes!" Reste à vous dire que nous allons en "décapiter" plusieurs sous nos dents, tel le sort de ces malheureuses "peanuts".

Nous viendrons donc en foule faire danser ces pommes. La date? M. le Curé vous la dira en temps et lieu.

GRANDE POINTE

Le vendredi 1er janvier, la mort venait enlever à l'affection des siens une épouse fidèle et une mère purement charitable. Sa mort a vivement attristé notre population. Elle a créé un grand deuil au sein de sa famille et chez ses nombreux parents.

La défunte, Mme Geo. d'Auteuil, née Ernestine Grégoire, est morte après une longue maladie supportée avec une angélique patience, malgré les grandes souffrances des dernières semaines. Elle avait 66 ans. Elle était née à Saint-Cuthbert, P.Q., fille de M. et Mme Léon Grégoire.

Elle avait 12 ans quand sa mère vint s'établir au Manitoba à Saint-Jean-Baptiste. Il y a 43 ans, elle épousa Geo. d'Auteuil et vint à Grande Pointe pour y demeurer jusqu'à sa mort.

Six filles et un garçon survivent à cette union: Alfreda, (Mme Stanislas Lagacé), La Salle; Laurette (Mme Paul Trudeau), Ile-de-Chênes; M.-Andrée (Mme Walter Van Walleghem), Grande Pointe; Olive (Mme Honoré Brulé), Grande Pointe; Joseph, Christina et Gabrielle; à la maison. Outre son mari et ses enfants, elle laisse aussi deux frères: Elizée, de Saint-Jean-Baptiste, et Grégoire, de Saint-Cuthbert; deux soeurs Glycerie, (Mme P. Auger), de Dollard, Sask.; Henriette (Mme J. Champagne), de Saint-Norbert, et 17 petits-enfants.

Mme d'Auteuil laisse la réputation d'une femme extrêmement charitable, d'une grande douceur qu'elle unissait à une belle et fine gaieté. Elle a bravé toutes les épreuves de la vie avec un courage qui n'a jamais chancelé. Ses grands mérites lui vaudront une belle récompense. Puisse-t-elle, de là-haut, veiller et consoler ceux qu'elle a laissés!

Nous prions la famille en deuil d'accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

• • •

Par la voie de la "Liberté", la famille d'Auteuil désire remercier bien sincèrement parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies dans sa cruelle épreuve.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Tableau d'honneur au Collège décembre 1936

GRADE VIII — Roland Roy.
GRADE VII (a) — Louis Rajotte.
GRADE VII (b)—Eugène Godard.
GRADE VI (a)— Euclide Godard.
GRADE VI (b) — Roland Saint-Godard.
GRADE V (a) — Léo Gauthier.
GRADE V (b) — Roland Valcourt.
GRADE IV (a) — Denis Lavallée.
GRADE VI (b)— André Sabourin.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur

GRADE XI— Alice Ploschack, Helen Morton, Flavia Desrochers.
GRADE VIII — Delphine Maguet, Irène Montsion, Annette Dufault.
GRADE X — Yvonne Adam, Eileen McCarthy, Richard Furneau.
GRADE IV Philomène Floch, Joseph Montagne, Marie Montagne.
GRADE VII — Noëlla Tucker, Frida Prikker, Albertine Delorme.
GRADE VI — Alice Loire, Gildas Molgat, Cyril Montagne.
GRADE V — Irène Montagne, Cécile Lecomte, Gérard Beaudry.
GRADE IV— Vivian Nieman, Joyce Hoy, Marie-Louise Montagne.
GRADE III — Anne-Marie Neault, Lucille Dumas, Arthur Dumas.
GRADE II — Jeanne Labossière, Laura Beaudry, Lucille Archambault.
GRADE I — Léo Allard, Marthe Léger, Joseph Hemery.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur au Couvent

Cours supérieur — Instruction religieuse, Amandine Fiola.
GRADE XI — Lucille Rioux, Mary Williams.
GRADE X — Frank Feher, Célestin Champagne.
GRADE IX — George Bergmann, Gilbert Rougeau.
GRADE VIII — Lucille Maurice, Edouard Desrosiers.
GRADE VI — Laurette Trudeau, Cécile Mantha.
GRADE VI — Instruction religieuse, Thérèse Gauthier, Maurice Desautels, Irma Lacerte.
GRADE V (a) — Laurette Lagacé, Irène Benoit.
GRADE V (b) — Orile Desautels, Instruction religieuse, Orile Desautels, Rolande Barrette.
GRADE IV (a) — Olive Goulet, Odile Magnan.
GRADE IV (b) — Instruction religieuse, Irène Tétreault, Noëlla Bernier, Thérèse Desrosiers, Denise Gelley.
GRADE III (a) — Instruction religieuse, Armande Trudeau, Annette Tougas, Lucienne Desautels.
GRADE III (b) — Rita Gagné, Yvette Tougas.
GRADE II (a) — Philippe Tétreault, Françoise Gelley. Catéchisme, Céline Gauthier.
GRADE II (b) — Simonne Dusablon.
GRADE I (a) — Agnès Dubois.
GRADE I (b) — Roger Smith, Lina Pattyn.
GRADE I (c) — Thérèse Saint-Laurent. Catéchisme, Donat Champagne.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur de décembre au Couvent

GRADE XI — Laurette Tétreault, Jeanne Emond.
GRADE X — Gertrude Tétreault, Yvonne Rocan.
GRADE IX — Harry Lichacz, Irène Rocan.
GRADE VIII — Edouard Lafortune, Léo Beaupré.
GRADE VII — Ex-aequo Lucie Boisjoli et Lucien Mireault, Jean Tétreault.
GRADE VI — Florence Rocan, Thérèse Granger.
GRADE V — Ida Lafortune, Marguerite Boily.
GRADE IV — Rita Carrière, ex-aequo Estelle Clément et Maurice Rocan.
GRADE III — Florence Savard, Elise Bédard.
GRADE II — Eugène Beaupré, Hermance Gauthier.
GRADE I—Marcien Boily, Joseph Mireault.
Cours préparatoire — Yvette Gagnon, Jeannette Gauthier.

La toile de coton pour le revêtement des routes

Le coton, dans certains pays, est en surabondance, et on lui cherche des débouchés. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis on a eu l'idée d'étendre des bandes de tissus de coton sur la surface de roulement des routes préalablement arrosées. On les recouvre ensuite de l'enduit bitumineux habituellement employé et on épand du gravillon. Les premiers essais ont eu lieu en 1926 et la section de route ainsi confectionnée est encore aujourd'hui en très bon état. La toile ne s'use pas, à condition qu'on surveille l'enduit de bitume et qu'on le renouvelle à temps. Elle reste ainsi noyée à l'intérieur, et empêche le fendillement de l'écaillage du revêtement.

LE CHANGE

12 janvier
L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Etats-Unis au pair.	
France	0.0467
Angleterre	4.9106
Australie	3.9211

LE MARCHÉ

12 janvier

Bouvillons, Jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$6.25—$7.00
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.25—$7.00
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
De choix	$5.25—$6.00
Bonnes	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Veaux engraissés—	
De choix	$7.00—$8.50
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Vaches	
Bonnes	$3.25—$3.75
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	—$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesansts	—$7.25
Très pesants	—$6.75
Légers et maigres	$5.00—$6.75
Truies No 1	—$6.75
Truies No 2	—$6.75
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux—	
Bons moyens	$7.75—$8.00
Bons pesants	$6.75—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$6.00—$7.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$1.75
Bons moyens	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.25
Oeufs—	
D'aprsè la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.29
Grades A, moyens, la douz.	.26
Poulettes, la douz.	.23
Grades B, la douz.	.22
Grades C.	.17
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills; Manitoba et Saskatchewan	
Le sac de 98 livres	$4.00
Alimentation—	
Prix de détail	
Son. La tonne	$32.00
Moulée. La tonne	$34.00
Pommes de terre du Manitoba	
F.O.B. Winnipeg—	
Gros, 90 liv.	$1.45
Pommes de terre de l'Alberta	
90 livres	$1.80
Gruau—	
(Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.30

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 92 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Janvier	4	5	6	7	8	9
BLÉ						
Nord No 1	129⅛	126⅜	126⅝	128⅜	127⅛	128⅜
Nord No 2	127⅛	124⅜	125⅛	127⅜	125⅝	127⅛
Nord No 3	125⅛	122⅛	122⅝	124⅜	123⅛	124⅜
No 4	121⅛	118⅜	117⅛	119⅛	117⅝	119⅜
No 5	116⅛	113⅜	113⅛	115⅛	113⅝	116⅛
No 6	112⅛	109⅜	110⅜	112⅝	111⅛	112⅜
Fourrage	97⅛	94⅜	94⅝	96⅝	95⅛	96⅜
Sur voie net	126⅝	123⅞	124⅛	126⅛	124⅝	126⅛
No 1 Durum	159⅛	156⅜	156⅝	158⅜	157⅛	158⅜
No 2 Durum	151⅛	148⅜	148⅝	150⅜	149⅛	150⅜
No 3 Durum	143⅛	140⅜	140⅝	142⅜	141⅛	142⅜
Inférieur Nord 1	127⅝	124⅞	125⅛	127⅛	125⅝	127⅛
Inférieur Nord 2	125⅝	122⅞	123⅜	125⅜	124⅛	125⅛
Inférieur Nord 3	123⅝	120⅝	120⅞	123⅜	121⅝	123⅜
Charbonneux 1	124⅛	121⅜	121⅝	123⅝	122⅜	123⅜
Charbonneux 2	121⅝	118⅞	119⅛	121⅛	119⅝	121⅜
Charbonneux 3	119⅝	116⅞	117⅛	119⅜	117⅝	119⅜
Rej. Nord 1	120⅝	117⅞	118⅛	120⅛	118⅝	120⅜
Rej. Nord 2	119⅛	116⅜	116⅝	118⅝	117⅛	118⅜
Rej. Nord 3	117⅛	114⅜	114⅝	116⅝	115⅛	116⅜
Printemps 1	125⅛	122⅜	122⅝	124⅝	123⅛	124⅜
Printemps 2	123⅛	120⅜	120⅝	122⅝	121⅛	122⅜
Printemps 3	120⅛	117⅜	117⅝	119⅝	118⅛	119⅜
AVOINE						
C.W. No 2	53½	52½	53	54⅝	54¼	55
C.W. No 3	50½	49½	50	51⅝	51½	52¼
Fourrage No 1	49½	48½	49	50⅝	50½	51⅛
Fourrage No 2	48	47	47½	49⅛	48⅝	49½
Fourrage No 3	44½	43½	44	45⅝	45¼	46
Sur voie net	51⅞	50⅞	51⅜	53	52⅝	53⅜
ORGE						
C.W. No 3	79⅝	81⅞	84⅜	86⅛	85½	88⅛
C.W. No 4	74⅝	78⅞	81⅜	83⅛	82½	85⅛
C.W. No 5	73⅝	73⅞	75⅜	77⅛	76½	79⅛
C.W. No 6	72⅝	72⅞	74⅜	76⅛	75½	78⅛
Sur voie net	77⅝	76⅞	78⅜	81⅛	80½	83⅛
LIN						
C.W. No 1	171⅞	168¼	170¼	171⅜	171⅜	173
C.W. No 2	167⅞	164	166¼	167⅜	167⅜	169
C.W. No 3	159⅞	156	157½	159	159	160¼
C.W. No 4	151⅞	158	149½	151	151	152¼
Sur voie net	169⅞	166	168	169½	169½	170⅜
SEIGLE						
C.W. No 2	110½	107¼	106½	106⅞	105⅜	105⅝
C.W. No 3	106	102¾	102½	102⅞	101⅜	101⅝
C.W. 2 rej.	104	100¾	100½	100⅞	99⅜	99⅝
C.W. No 4	101	97¾	97½	97⅞	96⅜	96⅝
Ergot rej. X	100½	97¼	97	97⅜	95⅞	96⅛
Sur voie net	109	105¾	105½	105⅞	104⅜	104⅝

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLÉ						
Mai	129⅛	126⅜	126⅝	128⅜	127⅛	128⅜
Juillet	125	121⅜a⅝	121½a⅝	123⅛	121⅜a⅝	123⅛
AVOINE						
Mai	53½	52½	53	54⅝	54¼	55
Juillet	51⅞	50⅞	50½	51⅝	51	51⅝a¾
ORGE						
Mai	79⅝	77⅞	79⅜	81⅛	80½	83⅛
Juillet	73	70⅞	70⅝	71⅝	72a⅛	73½
LIN						
Mai	173⅝	170	171½	173	173	174¼
Juillet	173⅝	168⅝	170	173	172⅛	173¼
SEIGLE						
Mai	112	108⅜	108½	108⅞	107⅜	109⅝
Juillet	108¼	101½	104⅛	104½	102⅜	103⅝

Feuilleton de "La Liberté" NUMERO 6

Le Coeur de Tante Miche

par MAGALI

(Suite)

—Miséricorde! Tante Miche, vous êtes insatiable!...

"D'abord, ne me parlez pas de mariage si vous voulez que nous restions bons amis. Tenez... après tout, je veux bien vous faire une confidence... Je suis amou..."

J'ai dressé l'oreille, follement intéressée:

—Amoureux!... et de qui donc?

Il chuchote, la mine mystérieuse:

—Vous ne le répéterez pas?

—Sur l'honneur...

—Eh bien... d'une femme dont je ne sais pas le nom... et dont je n'ai jamais entendu la voix...

—Elle est donc muette, ton inconnue?

Il rit:

—Ne m'en demandez pas plus long... Je vous ai dit ce que je savais...

Je reste un peu dépitée.... Plaisante-t-il? C'est probable... Mais comment aller parler sérieusement de Suzanne avec ce grand garçon moqueur? Je sens que le moment n'est pas venu...

Je me résigne à conclure:

—Allons... Je suis heureuse de constater que pour un amoureux transi, tu ne te portes pas trop mal.... Cet amour... malheureux ne t'a encore fait perdre ni le boire ni le manger...

—Oh! rassurez-vous, tante Miche... Je ne suis pas le soupirant des romances qui porte visage blême et ventre creux...

Pourtant, à la joie avec laquelle il accueille Suzanne, laquelle guettait notre retour du haut de la terrasse, je me sens reprise à l'espoir...

Vous ne connaissez pas votre coeur, mon beau neveu... et vous seriez bien capable, si l'on ne vous éclairait pas, de passer à côté du bonheur.... Heureusement, tante Miche est là... et Suzanne qui, je l'espère, m'aidera à vous enchaîner définitivement au bercail.

VI

Je me faisais une joie d'accompagner mes jeunes amis jusqu'à Bagnères où a lieu demain une réunion de "pelotaris..."

Robert a décidé qu'il prendrait part au concours organisé par les jeunes montagnards de la région et Suzanne prétend qu'il a fait tant de progrès, en si peu de temps, qu'il peut fort bien se mesurer avec des joueurs sérieux....

Naturellement, avant le concours, il veut voir ses concurrents à l'oeuvre, et Suzanne, ravie à la perspective de ce petit voyage inattendu, l'a encouragé dans cette idée.

Cinq heures de trajet à travers la montagne, dans la grande patache qui part à l'aube de Saint-Bénédict, puis trois heures de train ensuite, c'est plus qu'il n'en faut pour composer la plus merveilleuse des aubaines à la recluse que je suis.

J'avais donc obtenu d'Emerance la permission de m'embarquer avec Robert et Suzanne pour sauvegarder les convenances... et servir de mentor à ces jeunes gens.

Hélas!... Micheline propose... Emerance acquiesce — le plus difficile! — mais les événements se chargent de disposer de nos pauvres projets...

Hier, alors que j'étais occupée à reviser mon manteau de drap noir, celui que je ne sors que dans les grandes occasions — encore un vestige de la garde-robe de ma soeur Elise — on est venu "inviter" pour l'enterrement... du pauvre Picasson, le maréchal-ferrant...

Fini mon beau voyage!... Emerance ne badine pas avec les questions de nos devoirs de châtelaines... Nous conduirons toutes trois le bonhomme à sa dernière demeure, tandis que le Docteur Lherbier, réquisitionné par sa fille, escortera "les jeunes" à la ville...

J'ai enfermé, avec un soupir déçu, le manteau de drap fin dans son armoire... Il y a quelques bonnes années qu'il y dormait... il est dit qu'il y dormira encore longtemps...

Autre coutume de chez nous, ces "invitations" aux enterrements, qui dispensent des lettres de faire-part habituelles, en un pays où il n'y a ni imprimeur, ni papetier et où la poste a des lenteurs d'un autre âge.

Mais lorsque est passé chez vous le voisin, chargé, en la circonstance, d'aller dans les maisons annoncer de la part de la famille que les funérailles du décédé auront lieu à telle heure, nulle carte de visite protocolaire ne peut vous dispenser de vous rendre à la cérémonie.

...Emerance m'a emmenée "veiller" le mort. La forge était silencieuse, comme si, avec la vie du pauvre maréchal, les étincelles qui illuminaient si joyeusement son foyer s'étaient éteintes pour toujours....

Mais dans la salle du bas, un brouhaha de voix confuses, coupé par instants de lamentations aiguës, nous a appris que toute la troupe de voisines, venues pour veiller, elles aussi, était déjà là.

Lorsque nous sommes entrées, moi suivant Emerance qui marchait d'un pas digne et solennel, le silence s'est fait...

Il y avait dans la pièce une odeur de café, fumant dans la grande casserole de fer-blanc, de lard et de buis bénit...

Ma soeur est allée tout droit à l'encoignure où, derrière le rideau de perse à larges fleurs, un crucifix entre les doigts, le père Picassou était étendu sur son lit de noyer.

Une bougie brûlant dans un bougeoir de porcelaine, sur une chaise, tout près, éclairait la face blafarde du mort d'une lueur étrange et dansante...

A l'entrée de ma soeur, une femme s'était détachée du groupe massé auprès de la cheminée et nous avait précédées vers l'alcôve.

La première, ma soeur prit la branche de buis qui trempait dans l'eau bénite et en aspergea le corps inerte.

A peine avais-je accompli, à mon tour, le geste rituel, tandis que ma soeur s'agenouillait, que la veuve, qui nous avait laissées remplir en silence ces coutumières formalités, élevait la voix sur un ton de pleureuse antique.

Par instant, elle interrompait sa mélopée pour donner des ordres ou converser sur le ton le plus naturel... et cela produisait un discours bizarre qu'un spectateur inhabitué n'aurait pu s'empêcher de trouver comique... ...

—Ah! notre demoiselle Emerance et vous aussi, notre demoiselle "Míqueline", que vous êtes "braves" d'être venues!.... Vous le voyez, notre pauvre Picassou... qu'ero si balent (1), si comme il faut, piétat! Je ne m'en consolerai pas.... jamaï dé la bido (2)!...

(Ton naturel). La Germaine, il vous faut servir un bon bol de café aux demoiselles qu'elles ont tant marché pour venir jusqu'à notre oustal (3). Non, vous n'en voulez pas?.... Ah! vous savez, il est bon... Pour ça, on ne peut pas dire.... J'y ai mis quatre moulins pour ce filtre que vous voyez là.... et la Germaine en fera d'autre pour cette nuit..."

(1) Qui était si vaillant.
(2) Jamais de la vie!
(3) Maison.

Sur ce, une autre voisine est entrée, ombre tout de noir vêtue, silencieuse et désolée...

A sa vue, les gémissements reprennent et vont crescendo.

—Aïe! aïe! pauvre Mariannou... viens voir le pauvre Picasse.... A cette heure, il ne bouge pas plus qu'une planche... Notré-Seigné! qu'est-ce que je vais devenir! Pourquoi le bon Dieu ne m'a pas prise en place de lui, lé paouro (4)!... Quel malheur! Moun Diou!...

(Ton calme). Catherine, vous pouvez mettre le lard dans l'oule... Il vous le faut hacher pour qu'il donne plus de goût... Vous l'aimez bien comme ça, notre demoiselle?

Ma soeur fait signe que nous n'assisterons pas au festin du lendemain...

La bonne femme se lamente:

—Vous ne resterez pas?.... C'est dommage... piétat! J'avais fait un macaroni et je sortirai du pot un bon morceau de confit... Piétat! mon pauvre homme l'aimait tant... Aïe, moun Diou... Nostré-Seigné qué lléou soun malurouso (5)!...

"Catherine, je couperai le jambon... vous le taillez trop épais...."

Pendant ce temps, les conversations des femmes ont repris et font comme un incessant bourdonnement d'abeilles...

Parfois, une voix s'élève, plus fort:

—C'est la Marie-Jeanne qui me l'a enseigné.... Vous mettez un as de boeuf, un morceau de veau dans le jarret, etc....

Tout cela mêlé au tintement des cuillers dans les bôls de faïence, au crépitement des bûches dans l'immense cheminée où les femmes sont assises sous l'âtre noir, et au bruit incessant du moulin que tourne une assistante, perpétuellement...

Il en sera ainsi jusqu'au matin... Elles consommeront des litres et des litres de café, parlant de leurs petites affaires et s'interrompant seulement à l'entrée d'un visiteur, pour laisser à la veuve le loisir de placer ses plaintes auxquelles, parfois, elles mêlent les leurs....

Ces préparatifs de ripailles, ces conversations paisibles autour de ce mort, ces manifestations bruyantes d'une douleur qui ne revient que par intermittences, m'écoeurent aujourd'hui plus que d'habitude.

Aussi, lorsqu'une nouvelle venue vient se mettre en prières près du lit, pour nous remplacer, je pousse un soupir de soulagement.

Mais la mère Picassou ne veut pas nous laisser partir sans que nous ayons pris avec elle le petit verre d'usage.

Elle est allée quérir, au plus haut de l'armoire, entre deux piles de draps fleurant la lavande, la précieuse macouffado — la "mal coiffée" — que toute montagnarde qui se respecte garde pour les grandes occasions.

La "mal coiffée" est un grand bocal couvert d'un chiffon blanc, épais, dont on a entouré et ficelé son col comme on fait d'un papier sur un pot de confiture.

Elle contient les cerises ou les prunes dorées, soigneusement choisies, qui marinent dans l'eau-de-vie depuis deux ou trois saisons.

Au fond des verres que la veuve a remplie à la ronde, la liqueur étincelle, s'irise à la pâle lueur de la lampe de cuivre suspendue au plafond, et les fruits grossis, gonflés de jus et d'alcool, ont l'air fraîchement cueillis...

On complimente la bonne femme sur le bel aspect de ses conserves, et elle rit de plaisir, montrant sa bouche édentée....

Sur ses entrefaites, un heurt léger à la porte... La veuve se prépare à gémir à nouveau, tenant en main son verre inachevé.

Mais ce n'est que Joachim qui vient nous chercher avec la lanterne.... Il va s'agenouiller un instant dans l'alcôve, tandis que l'on termine les libations.... puis, après tout un concert de remerciements de la part de l'assistance, nous nous éloignons dans la nuit pour aller prendre quelques heures de repos avant la cérémonie des funérailles.

...Robert a quitté la maison à l'aube seulement et, depuis ce matin, la maison est comme une volière vide.... Ame en peine, depuis mon retour du cimetière, j'erre sans pouvoir fixer mon esprit ni mes doigts...

Emerance m'observe en dessous.... Je sens qu'elle a remarqué un changement dans mon humeur, depuis quelques jours, et qu'elle s'en inquiète.

Les éclats de gaieté qui m'échappent à certaines heures, même devant elle, l'offusquent comme un manque de tenue; mais, chose bizarre, elle ne m'a encore fait aucune réflexion.

Le vent souffle des cimes depuis quelques heures. Il secoue les vitres et siffle dans les hêtres avec un bruit de sirène. Il gémit, hurle, hulule, clame sa colère d'une voix grondante qui semble avoir ramassé toutes les colères du monde, éparses dans l'espace...

La tourmente est proche... Pourvu, mon Dieu, que la patache arrive avant la tempête!...

Cinq heures... ils ne sont pas loin à ce moment....

Je décide d'aller les attendre sur le chemin de Saint-Bénédict... et passe, en hâte, ma mante à capuchon:

—Brigitte, tu averticas ma soeur Emerance, si elle me demande, que je suis allée au-devant du docteur...

Une lâcheté m'empêche de prévenir moi-même mon aînée de ma fugue, ainsi que je le fais d'ordinaire....

Après tout, ne suis-je pas libre de me rendre au village si l'envie me prend?

(4) Le pauvre!
(5) Que je suis malheureuse!

Je chemine dans le vent qui me fouette la peau et retarde ma marche....

Longtemps, j'ai attendu, sous le porche de l'église, qui m'abritait tant bien que mal de la rafale, de percevoir le bruit de grelots annonciateurs...

Enfin, les voilà!....

Je me suis précipitée vers le parapet qui surplombe la route.... L'attelage montait péniblement la côte, luttant contre le tourbillon.

J'ai crié, les mains en portevoix:

—O... hé, Suzanne! O.... hé, Robert!...

J'ai dû répéter longtemps mon appel avant qu'ils m'entendent...

Enfin, j'ai vu passer, à une des portières, la tête réjouie du docteur... et, de l'autre côté.... très proches, celles de Robert et de sa compagne.

Ils ont esquissé à mon adresse un bonjour joyeux, et quand je suis allée les cueillir à la descente, Robert m'a déclaré:

—Bonjour, tante Miche.... Vous aviez l'air, sur votre tour improvisée, d'une grande mouette en deuil...

"Quel triste temps tout de même! Suzanne s'est jetée à mon cou avec une exubérance inusitée.... Et, pour la première fois, mes deux jeunes gens sont passés devant, en éclaireurs, me laissant au bras du Docteur Lherbier dont le pas, beaucoup moins alerte que le mien, retardait ma marche...

Sans se soucier de nous, le jeune couple avait disparu au tournant, que nous quittions à peine le village....

J'ai été prseque attristée de cette défection.... Moi qui me faisais une telle fête de venir au-devant d'eux...

Parfois, à un détour de chemin, je voyais leur double silhouette, vite cachée par les arbres, cheminer côte à côte... "Comme ils paraissent d'accord, aujourd'hui!" pensai-je, étonnée....

Le docteur me dit avec un bon rire:

—Dites donc, mademoiselle Micheline, ils vont bien, je crois, nos tourtereaux...

Alors, je compris qu'il s'était passé, au cours de cette journée, entre Suzanne et Robert, quelque chose de nouveau et de décisif.... et je fus pleinement rassurée....

Allons... il ne partirait pas.... Suzanne avait été une avocate éloquente qui avait emporté la place que je n'avais fait qu'assiéger, l'autre jour....

En arrivant au château, je ne pus y tenir. Pendant que Robert partait à la recherche de mes soeurs, j'entrainai ma petite amie près de la fenêtre....

—Eh bien, Suzanne, êtes-vous contente de votre journée?

Elle m'a regardée avec malice:

—Oh! oui, Micheline....

La conviction du ton m'a fait dresser l'oreille...

—Alors, ai-je ajouté avec une anxiété qui assourdissait ma voix, pensez-vous que vous puissiez m'aider à garder définitivement à Roc-Cabrier.... votre ami Robert.

Elle n'a pas répondu tout de suite.... mais elle souriait et il y avait quelque chose de victorieux dans son sourire....

Enfin, elle a affirmé, solennelle, en détournant son regard vers l'horizon, comme si elle y cherchait le reflet du bonheur proche:

—Oui.... je le crois....

Et je l'ai vue si sûre d'elle, dans sa jeunesse triomphante, qu'à cette minute, un mauvais sentiment d'envie, vilainement, m'a griffé le coeur....

Depuis une semaine, nous avons une locataire à Roc-Cabrier....

Comment Emerance, qui, depuis la mort de papa, n'avait jamais consenti à louer le pavillon du bord de la route, s'est-elle, cette fois, laissé fléchir? Mystère.... Je renonce à percer le pourquoi ténébreux des décisions de mon aînée.

Cela s'est fait d'une façon si prompte et si inattendue que je suis encore ébahie lorsque, passant devant le pavillon, j'en vois les fenêtres ouvertes et j'aperçois les ouvriers au travail.

C'est sur la pente du Monet que nous avons rencontré l'Etrangère pour la première fois.... Depuis longtemps, Robert avait décidé cette escalade, désireux d'assister au lever du soleil, sur le sommet....

Nous sommes partis, escortés du docteur — Suzanne, fortement enrhumée et point amateur, au reste, d'ascensions nocturnes, dormant à cette heure, à poings fermés....

(A suivre)

Autour de la Ferme

Ce que l'avenir réserve aux cultivateurs canadiens

Au seuil de la nouvelle année, les cultivateurs canadiens se demandent ce que 1937 leur réserve. Après la longue série de sécheresse et de mauvaises récoltes qu'ils ont éprouvée, les cultivateurs établis dans l'Ouest du Canada peuvent sûrement compter sur une amélioration. De même, dans l'Ontario, après la sécheresse qui a sévi en 1936 dans bien des régions agricoles de la province, on espère que la récolte sera plus abondante en 1937. Mais s'il est vrai que la température exerce une influence sur la production agricole d'une année quelconque, il y a aussi d'autres facteurs à considérer. Les prix des produits agricoles varient d'un jour à l'autre et d'une année à l'autre, et les cultivateurs peuvent souvent modifier leur programme de production de façon à tirer le meilleur parti possible de ces fluctuations de prix. La courbe de ces fluctuations dépend d'un grand nombre de facteurs qui affectent l'offre et la demande des différents produits.

De façon générale, la situation des marchés agricoles est affectée par les conditions qui règnent sur les marchés mondiaux et locaux. Le commerce mondial s'est un peu amélioré pendant les neuf premiers mois de 1936, mais un grand nombre des barrières commerciales élevées en ces dernières années gênent encore le mouvement des marchandises entre les nations. Il est encourageant, cependant, pour les Canadiens de noter que le commerce de leurs deux principaux clients, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, a repris. Ces deux nations ont fait de grands progrès dans la voie du redressement économique. De même au Canada, les conditions économiques se sont bien améliorées en 1936 et la demande des produits agricoles s'est raffermie. On peut croire que cette amélioration ira encore en s'accentuant pendant l'année qui vient.

La question des prévisions de l'agriculture canadienne en 1937 est exposée en détail dans le Rapport "Prévisions agricoles pour 1937", une publication que le Bureau de publicité et d'extension du Ministère de l'agriculture distribuera gratuitement au commencement de janvier.

Nouvelle organisation pour la vente des probuits

L'hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a déclaré aux ministres provinciaux d'Agriculture réunis à une conférence à Ottawa le 14 décembre, que le Ministère fédéral de l'Agriculture allait être réorganisé, afin de faciliter le placement des produits agricoles sur les marchés. "Tous les renseignements que l'on a pu recueillir indiquent qu'une occasion se présente d'élargir les débouchés offerts à nos produits agricoles," dit M. Gardiner. "Nous croyons que cette entreprise ne peut être menée à bien que si elle est dirigée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et nous avons décidé de réorganiser le Ministère de façon à pourvoir les moyens nécessaires. Nous avons l'intention d'établir au sein même du Ministère une organisation pour centraliser l'administration des efforts et d'établir également au Canada, en Grande-Bretagne et ailleurs, une organisation pour étudier les désirs des consommateurs, et leur garantir un bon service et la satisfaction.

"Cette nouvelle organisation encouragera la production des denrées demandées par les marchés, au pays aussi bien qu'à l'étranger. Les renseignements recueillis par le Ministère seront distribués aux provinces, aux producteurs, aux agences de placement, aux expéditeurs et à tous les intéressés, et l'on s'efforcera, de toutes façons, de classer par catégories les produits exigés par les consommateurs et les diriger sur les marchés offerts.

"Nous nous proposons d'encourager toutes les tentatives ayant pour but d'abaisser les frais de production et de distribution, afin que les cultivateurs puissent se faire plus d'argent. Au lieu de chercher à relever les prix en limitant la production et la distribution, nous voulons plutôt abaisser les frais de production et de distribution par unité et augmenter la demande en donnant satisfaction aux consommateurs; nous espérons obtenir ainsi un revenu net plus élevé par unité de main-d'oeuvre et de terre."

Le cuir canadien fourni par les fermes canadiennes

"J'ai fait faire cette année plusieurs espèces de draps avec la laine tondue sur les moutons envoyés par Votre Majesté; nos tanneries fournissent un tiers du cuir nécessaire ici, et j'ai actuellement des étoffes canadiennes pour m'habiller de la tête aux pieds".

Ainsi écrivait Talon, intendant de la Nouvelle-France, à Louis XIV en 1672. Talon avait déjà établi deux tanneries, une à Québec et l'autre à Montréal. Aujourd'hui le tannage des cuirs et des peaux est une des plus grandes industries manufacturières du Dominion; la production des 85 tanneries canadiennes se compose de cuirs de toutes sortes— semelles, empeignes, harnais, rembourrages, malles et sacs, valises, gants et pardessus et autres variétés.

C'est l'agriculture qui alimente toutes les tanneries; on se sert principalement de cuir de boeuf, à l'achat duquel on dépense $6,356,365. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les peaux de "veaux et de génisses" au coût de $2,764,103. D'autres espèces de cuir et de peaux de moindre importance sont les peaux de moutons et de chèvres et les peaux de chevaux. Il s'emploie beaucoup plus de peaux d'origine canadienne que de peaux d'origine étrangère. Les peaux de boeufs canadiens sont dans la proportion de 76 pour cent du total employé, et les peaux de veaux et de génisses canadiens de 61 pour cent. En ce qui concerne les peaux de moutons, il s'emploie plus de peaux de l'étranger que de peaux d'origine canadienne, et presque toutes les peaux de chèvres employées sont importées.

En 1935 la valeur de la production des tanneries canadiennes était de $20,497,553. C'est le plus haut chiffre qui ait été enregistré depuis 1929.

Un métier complexe

Le métier rural, de l'homme qui "gouverne une terre", est complexe entre tous. Qualités physiques, intellectuelles et morales, sens du sol, sens du commerce, don du commandement, acquis atavique et personnel incessamment entretenu, ce qui touche à la fois à la tradition et à l'évolution progressive de chaque génération, en un mot, le maniement des hommes, des bêtes et des choses, il y faut tout. C'est loin d'être le fait du premier venu. Sans assigner de place au laboureur dans la hiérarchie nationale, peut-être l'estimera-t-on cependant primordiale, car il nourrit, si d'autres défendent, moralisent et instruisent. Encore enseigne-t-il lui-même, encore aiguille-t-il.

J. de PESQUIDOUX.

Notes agricoles

En 1936, la valeur brute de la production des principales récoltes au Canada est estimée à $594,139,000 contre $508,910,900 en 1935; cette évaluation n'est pas définitive et peut être revisée. C'est le plus haut point qui ait été enregistré depuis sept ans, mais il est encore de $355,-000,000 inférieur à celui de 1929.

Les progrès soutenus des ventes de boeuf marqué au Canada sont indiqués éloquemment par les chiffres suivants pour le mois d'octobre des six dernières années: octobre 1931, 1,305,252 livres; 1932, 1,615,389 livres! 1933, 2,310,955 livres; 1934, 2,840,634 livres; 1935, 3,609,084 livres, et 1936, 4,157,423 livres.

Le livre de comptes du cultivateur

Le cultivateur canadien qui fait l'inventaire de sa ferme et de son industrie le fait généralement à cette époque-ci de l'année, non pas parce que le retour du nouvel an engendre de bonnes résolutions, mais parce qu'il a à ce moment des loisirs qui lui permettent de faire une étude complète de son industrie, de son passé et de son avenir.

Plus que jamais aujourd'hui la culture est une industrie pratique, une proposition commerciale, et le cultivateur qui ne sait pas exactement où il en est au sujet de tout ce qui se rattache à la ferme est dans une situation désavantageuse par comparaison à ses confrères, mieux renseignés. Les méthodes d'à peu près ne suffisent pas, il faut être précis.

Le cultivateur devrait tenir un registre de toutes les industries de la ferme, c'est le seul moyen de trouver celle qui rapporte et celle qui ne rapporte pas. Pour aider le cultivateur dans cette question si importante, le Ministère fédéral de l'agriculture publie un petit livre, de comptes, très simple et très utile, que l'on peut obtenir en s'adressant à l'imprimeur du roi et qui coûte 10 sous. Ce livret n'exige pas de grandes connaissances de comptabilité et l'inscription des transactions peut souvent se faire en moins d'une heure par semaine.

Le salut hitlérien obligatoire

BERLIN — La main levée en guise de "bonjour" n'est plus seulement une mode, mais un rigoureux principe. A Brandebourg un libraire qui avait prié ses commis de saluer les clients à la vieille mode a été condamné à une amende de 3,000 rentenmarks (environ $1,260,000).

Par ailleurs le Comité des églises du Reich a décidé que les prêtres eux-mêmes devraient saluer à la façon hitlérienne au cours de cérémonies religieuses, à partir du premier janvier.

Chez les fous

Dans le jardin d'une maison de fous, un pensionnaire se promène. Il s'arrête devant une jardinier qui soigne des fraises.

—Que mettez-vous sur ces fraises? demande-t-il.

—Du fumier.

—C'est curieux, moi j'y mets du sucre, mais il est vrai que je suis fou.

AU SACRÉ-COEUR

Banquet des Rois

Notre souper de famille a été un magnifique succès encore cette année. Plus de cent-cinquante convives y prirent part. Les mets étaient on ne peut mieux apprêtés et le service des tables des plus rapides. Sous l'habile présidence de Mme R. Déprés, admirablement secondée par son comité et bon nombre de dévoués amis, tout s'est passé dans un ordre parfait à la satisfaction absolue de tous. Il ne s'agit que d'interroger ceux qui ont pris part à ces agapes pour comprendre et toucher du doigt la réalité du succès. Nous ne pouvons qu'offrir nos félicitations chaleureuses aux organisatrices et aux organisateurs ainsi qu'à ceux et celles qui leur ont prêté main-forte et témoigner à tous notre profonde gratitude. Nous n'avons pas encore les résultats financiers, mais nous prévoyons qu'ils sont excellents à cause de la générosité de nos nombreux amis qui ont bien voulu seconder les efforts du comité et qui ont droit aussi aux remerciements de tous les paroissiens du Sacré-Coeur. Le Roi de la fête a été M. Denis Bélair et la reine, Mlle Annette Dostert. Par leur savoir-faire, leur gaité et leur bon entrain ils ont su ajouter la vraie note musicale et spirituelle à cette soirée que personne n'oubliera de si tôt. Le tout s'est terminé par un encan chinois. Il s'agissait d'une splendide paire de mitaines en fourrure. Le montant avait été fixé à 17.20. Le chanceux a été le Père P. Dussault. Le gagnant dut avouer cependant que quelques jeunes et même le Père Pilon avaient acheté des parts, à fonds perdus tout de même !

Réunion annuelle de la paroisse

Dimanche prochain, après la messe de 11 heures, nous aurons la réunion annuelle de tous les paroissiens. Il s'agit de l'élection des Commissaires et du rapport financier de la paroisse. C'est dire par conséquent que c'est la réunion la plus importante de l'année et que tous les paroissiens doivent se faire un devoir rigoureux d'y assister. Les raisons majeures qui imposent cette obligation à tous les paroissiens sans exception, sont évidentes et n'ont pas besoin d'être énumérées de nouveau. Vous les avez entendues au prône de dimanche dernier. Faites-vous donc un point d'honneur, chers paroissiens, d'assister à cette réunion générale, dimanche prochain, le 17 janvier.

CLUB SPORTIF

Ligue de cinq quilles

	G	P	Moy
Sala	3	0	1127
Giguère	2	1	1011
Baudry	2	1	958
Gervais	2	1	920
Comeau	1	2	1005
Villeneuve	1	2	964
Bédard	1	2	913
Léveillé	0	3	1030

Ligue de dix quilles

	G	P	Moy
Provencher	2	1	811
Canadian Pub.	2	1	712
Club Sportif	1	2	797
Taché	1	2	700

Ligue de cinq quilles des dames

	G	P	Moy
La Flèche	9	5	317
Farley	7	7	299
Comeau	6	8	337
Belair	6	8	304

Un record

Il s'agit d'une partie d'amis. L'on jouait aux dix quilles. MM. Belair, Léveillée et Comeau vs MM. Millette Sala et Gervais. Les premiers auraient voulu avoir un handicap raisonnable. Les autres de protester. Les amis s'entendent et le jeu s'engage. L'équipe Millette, H. Sala et V. Gervais parvint à faire un total de 420. Les plus faibles obtinrent les résultats individuels suivants: G. Léveillé, 235; D. Bélair, 253; P. Comeau 276. Total, 764. Ils auraient voulu, ces pauvres joueurs, un handicap en plus. Paul Comeau tient donc le record remporté sur nos allées avec 276. Et les trois ensemble détiennent un record qui ne sera pas délogé de sitôt. Bravo! Si c'eut été dans la ligue au moins! Mais ce n'était qu'une partie d'amis. L'histoire veut que ce fût la dernière partie de la soirée et que c'était un vendredi mais non pas le treize ! ! !

Ecole du Sacré-Coeur
Tableau d'honneur de décembre

GRADE X — Marguerite Chouinard, Irène Fauchère.
GRADE IX — Lorraine Latourelle, Dorothy Krause.
GRADE VIII — Gilles Perras, Sophie Smalia.
GRADE VII — Antoine Guertin, Odette Rousseau.
GRADE VI — Rita Pelletier, Huguette Laflèche.
GRADE V — Eileen Sturtridge, Jean Bourbonnais.
GRADE IV — Cécile Gagnon, Jacqueline Côté.
GRADE III — Donaldine Wootherspoon, Jean Boitiaux.
GRADE II (a) — Thérèse Carignan, Gordon Sturtridge.
GRADE II (b)—Bernard Laflèche, Lorraine Guay.
GRADE I (a)—Edmond Minvielle, Henri Côté.
GRADE I (b) — Denise Laflèche, Raymond Poirier.

WINNIPEG

Le Festival dramatique du Manitoba

Les épreuves du festival dramatique régional du Manitoba auront lieu au théâtre Orpheum, du 3 au 6 mars. Le juge sera George de Warfaz, auteur dramatique anglais, acteur et impressario, qui est en route pour le Canada. On dit que les concurrents seront nombreux dans la province.

Congrès jociste à Paris en 1937

PARIS — 60,000 jeunes ouvriers chrétiens se réuniront à Paris pendant l'Exposition internationale de 1937. Le 18 juillet, dixième anniversaire de la fondation des J.O.C., sera célébré, par un grand congrès à Paris où 60,000 délégués ouvriers de France siégeront personnellement. Le comité a enregistré également l'adhésion des délégations jocistes suisses, canadiennes, belges, hollandaises, portugaises, anglaises et colombiennes. Le comité général a marqué une satisfaction particulière pour le concours enthousiaste des J.O.C. canadiennes.

La reprise économique, en France

PARIS — Au moment où l'année s'achève, la France peut dresser un bilan concret de la reprise économique.

Le succès du réveillon de Noël sans précédent depuis 1929 révéla aux Parisiens l'ampleur de ce mouvement.

Tous les chiffres sont concordants. Tout d'abord la France a 25,000 chômeurs de moins que l'an dernier à pareille époque. Au lieu de monter en flèche comme chaque année au début de l'hiver la courbe ne cesse de diminuer régulièrement.

Quant au chômage partiel, qui était la forme la plus grave du mal parce que la plus générale, il tend de plus en plus à disparaitre: au début de novembre la proportion des effectifs ne faisant pas une semaine normale de 48 heures était descendue à 25.26 pour cent contre 49.66 pour cent au début de novembre 1935.

D'autre part, les chiffres du commerce extérieur sont en pleine progression.

OTTAWA — J. W. de Beque Ferris, de Vancouver, a été nommé au Sénat. Il remplace l'hon. Charles McDonald, qui a occupé ce siège pendant moins d'un an.

LA GUERRE DES CORBEAUX EN SASKATCHEWAN

Comment le maire de Findlater régla fort habilement une situation très difficile.

SASKATOON — A Findlater, petite localité canadienne, située dans la province de Saskatchewan, on vient d'assister à une série d'événements inquiétants qui ont failli dégénérer en une véritable guerre civile. Les responsables de ce grave conflit ne sont autre que . . . les corbeaux. Ces oiseaux s'étant reproduits dans la région de Findlater dans des proportions très considérables, les avis de la population se trouvèrent partagés quant à l'attitude à prendre devant ce phénomène sans précédent.

Les "partisans des corbeaux" soulignèrent à juste titre que ces oiseaux détruisent des insectes qui causent à l'agriculture des dommages incalculables, mais les "adversaires des corbeaux" ripostèrent, avec non moins de raison, que ces oiseaux ont la détestable manie de picorer les champs.

Etant donné que Findlater est une localité essentiellement agricole, ces divergences purement théoriques ne tardèrent pas à poser une question pratique, cela d'autant plus que les corbeaux, peu soucieux de l'opinion des hommes, se montraient de plus en plus prolifiques. Une partie des Findlaterois réclama la destruction impitoyable de ces "oiseaux de malheur", l'autre exigea qu'une protection officielle leur fût accordée.

Les fous affolés!

Ce qui allait décider du sort des corbeaux, c'est l'existence à Findlater d'une importante maison de santé. La direction de cet établissement affirma en effet que le spectacle lugubre de ces oiseaux noirs, ainsi que leur croassement incessant exaspéraient les malades au point d'aggraver leur état. Se rendant à cet argument, le maire de Findlater autorisa alors la chasse massive aux corbeaux.

Sa décision ne fit cependant qu'attiser le feu de la discorde. Tandis que les uns parcouraient les champs, le fusil à la main, d'autres, armés jusqu'aux dents, montaient la garde devant leurs propriétés, prêts à défendre leurs oiseaux préférés au risque de leur vie.

Loterie aux corbeaux

La situation s'envenimait et une véritable guerre civile était déjà à craindre lorsque le maire de Findlater, nouveau Salomon, eut une idée de génie. Il fit capturer 150 corbeaux, attacha à leurs pattes de petites plaques métalliques numérotées, puis les fit relâcher. Ces numéros correspondaient à des lots allant de cent à cinq cents dollars qui devaient échoir à ceux qui, dans l'armée des corbeaux, réussiraient à abattre un oiseau "gagnant". Cette solution eut le don de ramener immédiatement le calme dans les esprits. En effet, les amis des corbeaux étaient aussi, et même surtout, les amis des dollars. La population de Findlater, oubliant ses convictions ornithologiques, partit, comme un seul homme, à la chasse aux corbeaux. En peu de temps, 75,000 corbeaux furent abattus et la paix est enfin revenue à Findlater.

La situation radiophonique dans l'Ouest

Le major Glastone Murray, gérant général de Radio-Canada, est en ce moment dans l'Ouest, et se rendra jusqu'à la Côte du Pacifique. Il examinera la situation radiophonique dans l'Ouest, comme il l'a fait dans l'Est. Son voyage durera deux mois.

PORT ARTHUR, Ont. — Gordon Bliss, 27 ans, condamné à mort pour le meurtre de Mildred Johnson, opératrice de téléphone, le 26 mars 1936, a été pendu dans la cour de

Il faut croire au bien pour pouvoir le faire. — (de BONALD).

LES BOXEURS OLYMPIQUES COPIENT LES ÉGYPTIENS

Ils sont d'accord avec les constructeurs des Pyramides pour reconnaitre que le poisson est un précieux facteur d'énergie.

Il s'est écoulé bien des siècles depuis la construction des pyramides de l'Egypte ancienne jusqu'à celle des pylônes de l'Allemagne moderne, mais l'expérience faite par l'équipe de Boxe Britannique des Jeux Olympiques permet de rapprocher ces époques.

Le gérant de l'équipe recommande aux athlètes de manger du poisson pendant les jours d'entrainement. Tout dernièrement, toute l'équipe participa à un souper de poisson dans un des restaurants, en vogue à Londres, qui se spécialisent dans le poisson, les mollusques et les crustacés. Tous les membres de l'équipe furent d'accord pour dire, comme leur gérant, qu'un "régime de poisson et de poisson seulement était tout ce qu'il y avait de mieux pendant l'entrainement".

Cependant, dit un écrivain, l'Equipe Olympique ne fait que mettre en pratique un principe depuis longtemps connu chez les hommes chargés de conduire les esclaves qui construisirent les pyramides. Ceux-ci connaissaient bien des facteurs d'énergie que renfermait le poisson, et les esclaves qui travaillèrent à l'érection de ces pyramides n'étaient nourris que de poisson.

Aujourd'hui, les médecins et les experts en diététique recommandent fortement le poisson comme aliment important dans le régime alimentaire. Tous les poissons assurent une ample provision de protéines, de vitamines et de sels minéreux. Les foies de morues sont employés depuis longtemps dans la médecine et, il y a quelques années seulement, on découvrit que les foies de flétans avaient une importance considérable au point de vue médical. Cette découverte poussa les acheteurs de toutes les maisons de spécialités pharmaceutiques à acheter tous les foies de flétans qui se trouvaient disponibles. Les poissons de mer sont une abondante source d'iode et il n'est aucun aliment plus approprié pour la prévention du goitre chez les gens qui vivent à l'intérieur du pays.

D'après les dirigeants de l'industrie de la pêche, la campagne de publicité entreprise actuellement par le Gouvernement en faveur d'une plus grande consommation de poisson fait réaliser à tout le monde la valeur salutaire et appétissante du poisson. Grâce à elle, le public devient de plus en plus convaincu que les docteurs et les experts en diététique ont raison de recommander le poisson.

Humour Anglais

Le vieux Sandy Mac Duff est fortement grippé. Le docteur lui prescrit une dose de whisky à prendre tous les soirs, ainsi qu'une assiette de gruau d'avoine.

Quelques jours plus tard, le docteur visite à nouveau son malade.

—Et comment va le régime? demande-t-il.

—Assez bien, répond Sandy. Je suis un peu en retard avec le gruau d'avoine, mais je suis six semaines en avance avec le whisky!...